



Assemblée générale

Distr. générale
26 août 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session
Point 165 de l'ordre du jour provisoire*
Gestion des ressources humaines

Composition du Secrétariat

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le Secrétaire général fait chaque année rapport sur la composition du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, conformément aux demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions sur la gestion des ressources humaines. Le rapport annuel donne un aperçu de l'effectif du Secrétariat par nationalité, sexe, classe et type de contrat. Il contient une mise à jour des renseignements relatifs à l'évolution des fourchettes souhaitables fixées pour la représentation des États Membres. Il contient aussi des renseignements à jour sur la structure démographique des ressources humaines de l'Organisation, qui permet d'analyser la principale caractéristique de l'effectif du Secrétariat et présente les résultats d'un inventaire des compétences du personnel.

* A/54/150.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Sigles utilisés		3
I. Introduction	1-7	4
II. Composition du Secrétariat	8-30	4
A. Personnel de l'Organisation des Nations Unies	8-12	4
B. Personnel dont le recrutement est soumis au système des fourchettes souhaitables	13	5
C. Représentation des États Membres	14-17	8
D. Représentation des États Membres aux postes de direction et de décision ...	18-20	9
E. Représentation des femmes	21-24	11
F. Recrutement	25-30	13
III. Système des fourchettes souhaitables pour la répartition géographique du personnel	31-34	13
IV. Mesures prises pour assurer la représentation équitable des États Membres au niveau des postes de direction et de décision du Secrétariat	35-38	15
V. Structure démographique des ressources humaines	39-74	15
A. Caractéristiques démographiques du personnel	40-52	16
B. Mouvements du personnel du Secrétariat	53-58	25
C. Inventaire des compétences au Secrétariat	59-68	28
D. Départs à la retraite prévus pour la période 1999-2003	69-74	33
Annexe		
Tableaux statistiques		39

Sigles utilisés

BCDCP	Bureau de contrôle des drogues et de la prévention du crime
CCSI	Comité de coordination des systèmes d'information
CCI	Corps commun d'inspection
CCI	Centre du commerce international
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCQA	Comité consultatif pour les questions administratives
CIC	Centre international de calcul
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale (secrétariat)
CIJ	Cour internationale de Justice (Grefte)
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUEH	Centre des Nations Unies pour les établissements humains
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONUG	Office des Nations Unies à Genève
ONUV	Office des Nations Unies à Vienne
ONUN	Office des Nations Unies à Nairobi
PNUCID	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies

I. Introduction

1. Le rapport annuel du Secrétaire général sur la composition du Secrétariat est présenté conformément aux demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions relatives à la gestion des ressources humaines, les dernières en date étant les résolutions 49/222 A du 23 décembre 1994, 51/226 du 3 avril 1997, 52/219 du 22 décembre 1997 et 53/221 du 7 avril 1999. Il donne un aperçu de l'effectif du Secrétariat par nationalité, sexe, classe et type de contrat.

2. La section II du rapport correspond au rapport habituel sur la composition du Secrétariat, qui donne la suite des séries chronologiques dont il est rendu compte depuis plusieurs années; elle porte plus particulièrement sur l'effectif des fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique. Ces séries chronologiques facilitent l'analyse de l'évolution de la situation dans le temps. Comme suite au paragraphe 4 de la section IX de la résolution 53/221 du 7 avril 1999, il a été mis fin à la pratique consistant à indiquer la répartition du personnel entre les grands groupes géographiques, et les pays sont donc énumérés dans l'ordre alphabétique¹.

3. L'attention des États Membres est appelée sur un rapport connexe, contenant la liste du personnel du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ST/ADM/R.53), qui donne la composition du Secrétariat, par unité administrative, titre fonctionnel, classe et nationalité.

4. La section III du rapport contient des renseignements à jour sur le système des fourchettes souhaitables qui régit la répartition géographique, notamment en ce qui concerne l'évolution annuelle des fourchettes pondérées.

5. La section IV du rapport contient des renseignements sur la suite donnée à la demande formulée par l'Assemblée générale au paragraphe 7 de la section IX de sa résolution 53/221 du 7 avril 1999, priant le Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer, au niveau des postes de direction et de décision du Secrétariat, la représentation équitable des États Membres, en particulier celle des États Membres non représentés ou sous-représentés, s'agissant notamment des pays en développement, conformément à ses résolutions pertinentes.

6. La section V du rapport contient une mise à jour des renseignements concernant la planification des ressources humaines, ce qui permet d'analyser les principales caractéristiques démographiques de l'effectif du Secrétariat. Elle expose les tendances et évolutions de cet effectif dans le temps et fait le point des besoins futurs en personnel compte tenu des départs à la retraite prévus. Une analyse succincte d'un inventaire des compétences du personnel, qui a commencé en 1998, y figure également.

7. Les chiffres figurant dans le présent rapport sont ceux arrêtés au 30 juin 1999 et renvoient aux structures administratives qui existaient à cette date. Un complément d'information sur les questions liées à la répartition par sexe figurera dans le rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes au Secrétariat, qui doit paraître prochainement.

II. Composition du Secrétariat

A. Personnel de l'Organisation des Nations Unies

8. Le pouvoir qu'a le Secrétaire général de nommer le personnel de l'Organisation découle du paragraphe 1 de l'Article 101 de la Charte des Nations Unies, qui se lit comme suit : «Le

personnel est nommé par le Secrétaire général conformément aux règles fixées par l'Assemblée générale».

9. L'Assemblée générale a accordé à divers programmes, fonds et organes subsidiaires de l'ONU un statut spécial pour ce qui est de la nomination de leur personnel. Il s'agit des suivants : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Université des Nations Unies (UNU), secrétariat de la Commission de la fonction publique internationale (CPFI), Greffe de la Cour internationale de Justice (CIJ) et Centre du commerce international (CCI).

10. Les principes régissant le recrutement et l'emploi du personnel découlent du paragraphe 3 de l'Article 101 de la Charte, qui est ainsi conçu :

«La considération dominante dans le rythme et la fixation des conditions d'emploi du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible.»

11. Ces principes s'appliquent à tout le personnel de l'Organisation, y compris celui des secrétariats des programmes, fonds et organes subsidiaires ci-dessus, qui sont dotés d'un statut spécial pour ce qui est de la nomination de leur personnel.

12. Au 30 juin 1999, le nombre total de fonctionnaires de l'ONU nommés pour un an ou plus s'établissait à 32 856. Sur ce total, 14 319 fonctionnaires étaient affectés au Secrétariat de l'Organisation et 18 537 aux secrétariats d'autres entités de l'ONU (voir fig. 1). Pour ce qui est du mode de financement des postes occupés par les 14 319 fonctionnaires du Secrétariat, 8 741 étaient inscrits au budget ordinaire de 1999. Au 30 juin 1999, 7 394 fonctionnaires du Secrétariat et 331 fonctionnaires affectés à d'autres entités occupaient des postes inscrits au budget ordinaire (on trouvera au tableau A des précisions supplémentaires sur la composition du personnel, par catégorie et selon l'origine des fonds).

B. Personnel dont le recrutement est soumis au système des fourchettes souhaitables

13. L'effectif total de 32 856 fonctionnaires nommés pour une année ou plus comprend un groupe limité de fonctionnaires du Secrétariat dont le recrutement est soumis au système des fourchettes souhaitables. La question du nombre de postes soumis à la répartition géographique, à partir duquel on détermine la fourchette souhaitable pour chaque État Membre, est traitée dans la section III du présent rapport. Les fonctionnaires concernés, désignés par l'appellation «fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique», sont au nombre de 2 410. Ils sont nommés par le Secrétaire général pour une période d'au moins un an et affectés à des postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur qui sont inscrits au budget ordinaire. Plusieurs catégories de fonctionnaire ne sont pas comptées dans le total des fonctionnaires dont le recrutement est soumis au système des fourchettes souhaitables : les fonctionnaires affectés aux secrétariats des programmes, fonds et organes subsidiaires de l'Organisation dotés d'un statut spécial pour ce qui est de la nomination de leur personnel; les fonctionnaires occupant des postes relevant du maintien de la paix, des postes expressément financés pour un service en mission ou des postes dont le coût est imputé au compte d'appui des opérations de maintien de la paix; les fonctionnaires titulaires de postes qui exigent des connaissances linguistiques spéciales; les agents du Service

mobile et de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées (corps de métiers, agents des services de sécurité, assistants d'information, etc.) qui sont recrutés localement; les fonctionnaires occupant des postes affectés exclusivement au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), au Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH) et au Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime (BCDPC); les fonctionnaires nommés à des postes financés sur une base interorganisations; les fonctionnaires occupant des postes relevant de projets de coopération technique; les administrateurs recrutés sur le plan national affectés à des centres d'information de l'ONU; les fonctionnaires en congé spécial sans traitement; et les fonctionnaires détachés auprès d'autres organisations.

Figure 1
Répartition des fonctionnaires du Secrétariat et des autres entités de l'ONU

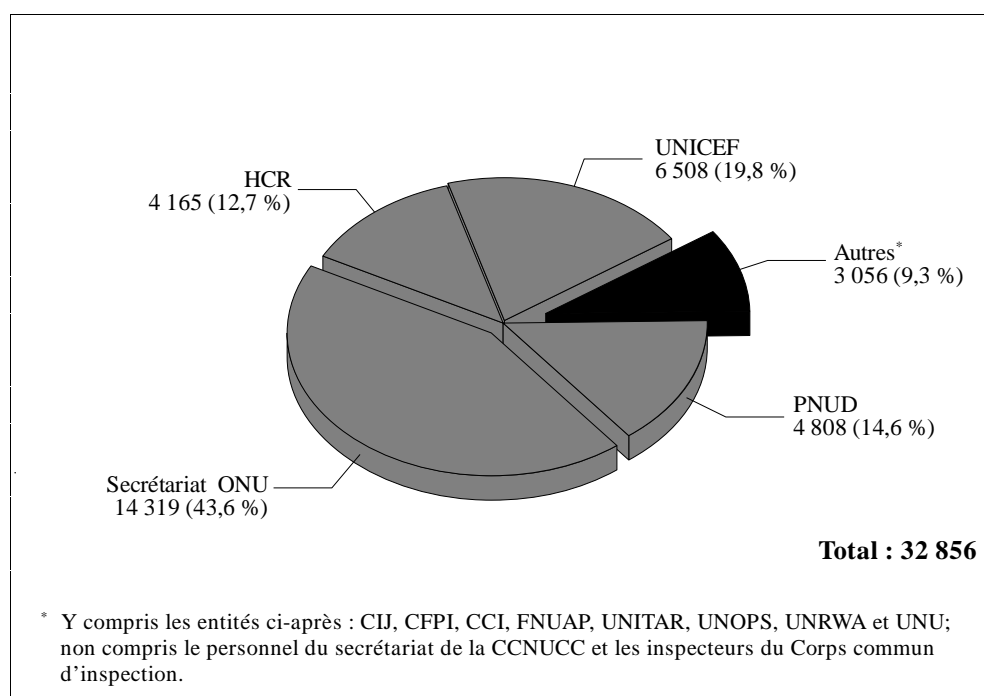


Tableau A
**Personnel du Secrétariat et des autres entités de l'Organisation des Nations Unies,
par catégorie et selon l'origine des fonds, au 30 juin 1999**

	<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>				Total général
	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>	<i>Agents engagés au titre de projets</i>	<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>	Total	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>	<i>Agents engagés au titre de projets</i>	<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>	Total	
Secrétariat de l'ONU	2 861	14	4 519	7 394	1 443	745	4 737	6 925^a	14 319
PNUD	–	–	–	–	618 ^b	373 ^c	3 817 ^d	4 808	4 808
FNUAP	–	–	–	–	165	99	795	1 059	1 059
HCR	42	42	128	212	451	703	2 799	3 953	4 165
UNICEF	–	–	–	–	1 793 ^d	666	4 049	6 508	6 508
UNITAR	–	–	–	–	12	4	3	19	19
UNOPS	–	–	–	–	142	1 166	212	1 520	1 520
UNRWA ^e	77	–	12	89	12	–	–	12	101
CCI ^f	–	–	–	–	62	30	93	185	185
CFPI	–	–	–	–	13	1	21	35	35
CIJ	9	–	21	30	–	–	–	–	30
UNU	–	–	–	–	18	21	68	107	107
Total	2 989	56	4 680	7 725	4 729	3 808	16 594	25 131	32 856^a

^a Dont 19 postes d'administrateur et 102 postes d'agent des services généraux financés par imputation à des comptes producteurs de recettes.

^b Y compris les postes imputés au budget de base du PNUD.

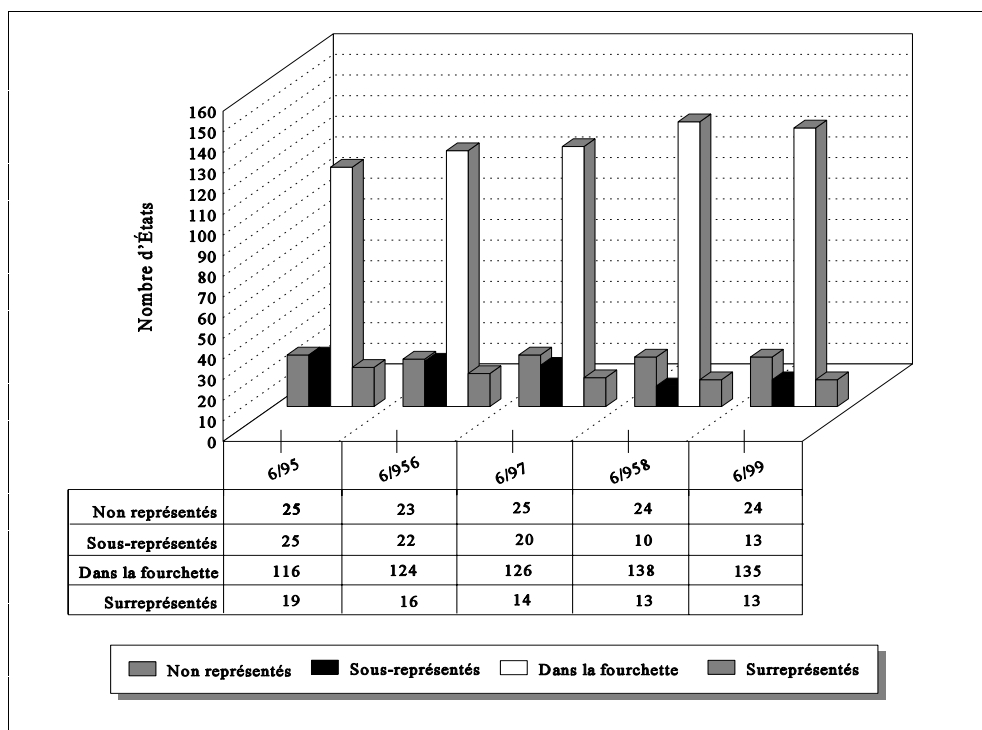
^c Y compris les administrateurs auxiliaires, les fonds administrés par le PNUD et les fonds supplémentaires du PNUD.

^d Y compris les administrateurs recrutés sur le plan national et les agents du Service mobile.

^e Non compris 18 957 agents locaux.

^f Un certain nombre de postes du CCI sont financés conjointement par l'ONU (budget ordinaire) et l'OMC.

Figure 2
Représentation des États Membres



C. Représentation des États Membres

14. La représentation des États Membres dans l'effectif du Secrétariat est calculée au moyen du système des fourchettes souhaitables décrit dans la section III du présent rapport. La comparaison entre la fourchette établie pour chaque État Membre et le nombre de nationaux dudit État occupant des postes soumis à la répartition géographique permet de classer les États Membres dans l'une ou l'autre des quatre catégories suivantes : États non représentés, États sous-représentés, États se situant dans la fourchette souhaitable et États surreprésentés. Un État Membre est dit «non représenté» lorsque aucun de ses nationaux n'occupe un poste soumis à la répartition géographique; il est dit «sous représenté» lorsque le nombre de ses nationaux occupant de tels postes est inférieur à la limite inférieure de la fourchette souhaitable; il est dit «dans la fourchette souhaitable» lorsque le nombre de ses nationaux occupant de tels postes se situe entre les limites inférieure et supérieure de la fourchette souhaitable; et il est dit «surreprésenté» lorsque le nombre de ses nationaux occupant de tels postes est supérieur à la limite supérieure de la fourchette souhaitable.

15. Au 30 juin 1999, 24 États Membres étaient non représentés (soit le même nombre qu'en juin 1998) : Andorre, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Brunéi Darussalam, Guinée-Bissau, Îles Marshall, Îles Salomon, Kirghizistan, Koweït, Liechtenstein, Maldives, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mozambique, Ouzbékistan, Palaos, République démocratique populaire lao, République de Moldova, Saint-Marin, Sao Tomé-et-Principe, Tadjikistan, Turkménistan et Vanuatu. Treize États Membres étaient sous-représentés (contre 10 en juin 1998) : Allemagne, Arabie saoudite, Chine, Danemark, Émirats arabes unis, Indonésie, Italie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Portugal République populaire démocratique

de Corée et Slovaquie. Treize pays étaient surreprésentés (soit le même nombre qu'en juin 1998) : Cameroun, Canada, Chili, Éthiopie, Fédération de Russie, Inde, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Thaïlande, Trinité-et-Tobago et Ukraine. Tous les autres États Membres se situaient dans la fourchette souhaitable les concernant.

16. La figure 2 illustre l'évolution de la représentation des États Membres pour ce qui est des fonctionnaires dont le recrutement est soumis au système des fourchettes souhaitables au cours de la période de cinq ans allant de 1995 à 1999.

17. Le tableau 1 de l'annexe présente, pour chaque État Membre, par classe et par sexe, le nombre total de fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique, le nombre correspondant au point médian de la fourchette souhaitable et la fourchette elle-même. Le tableau 2 de l'annexe donne, pour chaque État Membre, au 30 juin 1998 et au 30 juin 1999, la ventilation par type de nomination des fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique. Le tableau 3 de l'annexe présente, pour la période du 30 juin 1998 au 30 juin 1999, les nominations de fonctionnaires à des postes soumis à la répartition géographique, par nationalité, par classe et par sexe. Le tableau 4 indique les nominations et les cessations de service de fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique pour la même période, ventilées par nationalité, par type de nomination et par sexe.

D. Représentation des États Membres aux postes de direction et de décision

18. Au paragraphe 7 de la section IX de sa résolution 53/221, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer, au niveau des postes de direction et de décision du Secrétariat, la représentation équitable des États Membres, en particulier celle des États Membres non représentés ou sous-représentés, s'agissant notamment des pays en développement, conformément à ses résolutions pertinentes, et de faire figurer des renseignements à ce sujet dans tous les rapports à venir sur la composition du Secrétariat.

19. Les postes de direction et de décision sont définis comme les postes d'administrateur général (D-1) et les postes supérieurs.

20. La section IV du présent rapport analyse les mesures qui ont été prises pour assurer une représentation équitable aux postes de direction et de décision. Le tableau B indique la représentation des pays en développement et autres pays aux postes soumis à la répartition géographique à partir de la classe D-1, à partir de la classe D-2 et à partir du rang de sous-secrétaire général (pour plus de détails sur la représentation des États Membres pris individuellement aux postes de direction et de décision, voir les tableaux 1, 3 et 9 de l'annexe).

Tableau B

Répartition entre les pays en développement et les autres pays des fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique (1995-1999)

Groupe	Année	Fourchette	Point médian	Pourcentage	Nombre de fonctionnaires	Pourcentage	D-1 et	Pourcentage	D-2 et	Pourcentage	SSG et	Pourcentage
		souhaitable pour le groupe	pour le groupe				au-dessus		au-dessus		au-dessus	
Pays en développement	1995	890-1 204	1 047,0	38,8	1 114 (356) ^a	44,6 (41,7)	158 (20) ^a	47,7	49 (5) ^a	46,2	19 (2) ^a	35,9
	1996	907-1 227	1 067,0	39,5	1 118 (366)	44,8 (41,6)	159 (21)	48,3	51 (5)	47,7	21 (1)	58,3
	1997	907-1 227	1 067,0	39,5	1 082 (369)	44,2 (41,1)	144 (22)	46,7	44 (4)	46,3	18 (1)	56,3
	1998	872-1 179	1 025,4	39,4	1 048 (362)	44,0 (41,1)	150 (32)	48,1	53 (6)	51,5	23 (2)	59,0
	1999	846-1 144	994,8	38,3	1 024 (369)	42,8 (40,3)	151 (43)	47,9	53 (9)	49,1	23 (2)	57,5
Autres pays	1995	1 405-1 901	1 653,0	61,2	1 385 (498)	54,4 (58,3)	173 (36)	52,3	57 (12)	53,8	15 (2)	44,1
	1996	1 388-1 878	1 653,0	60,5	1 380 (513)	55,2 (58,4)	170 (38)	51,7	56 (11)	52,3	15 (1)	41,7
	1997	1 388-1 878	1 633,0	60,5	1 366 (529)	55,8 (58,9)	164 (40)	53,2	51 (11)	53,7	14 (2)	43,7
	1998	1 338-1 811	1 574,5	60,6	1 336 (519)	56,0 (58,9)	162 (47)	51,9	50 (13)	48,5	16 (3)	41,0
Total	1999	1 364-1 845	1 605,8	61,7	1 371 (546)	57,2 (59,7)	164 (49)	52,1	55 (12)	50,9	17 (3)	42,5
	1995	2 295-3 105	2 700,0	100,0	2 499 (854)	100,0 (100,0)	331 (56)	100,0	106 (18)	100,0	34 (4)	100,0
	1996	2 295-3 105	2 700,0	100,0	2 498 (879)	100,0 (100,0)	329 (59)	100,0	107 (18)	100,0	36 (2)	100,0
	1997	2 295-3 105	2 700,0	100,0	2 448 (898)	100,0 (100,0)	308 (62)	100,0	95 (15)	100,0	32 (3)	100,0
	1998	2 210-2 990	2 600,0	100,0	2 384 (881)	100,0 (100,0)	312 (79)	100,0	103 (19)	100,0	39 (5)	100,0
1999	2 210-2 990	2 600,0	100,0	2 395 (915)	100,0 (100,0)	315 (92)	100,0	108 (21)	100,0	40 (5)	100,0	

Source : *Situation économique et sociale dans le monde, 1998* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.98.II.C.1).

^a Nombre de femmes.

E. Représentation des femmes

21. Depuis la quarante et unième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général rend compte de ce qui est fait pour accroître le nombre de femmes aux postes du Secrétariat soumis à la répartition géographique, et en particulier aux postes de direction et de décision (voir la résolution 45/239 C, par. 2 à 5). Pendant la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1999, le nombre de femmes titulaires d'un poste de la classe D-1 ou d'un poste supérieur est passé de 57 à 92, soit une augmentation de 61,4 %. Le tableau 5 de l'annexe indique le nombre de fonctionnaires occupant des postes qui exigent des connaissances linguistiques spéciales, par nationalité, par classe et par sexe. Le tableau C indique, pour la période quinquennale 1995-1999, le pourcentage des effectifs féminins occupant des postes soumis à la répartition géographique : au 30 juin 1999, 919 femmes, soit 38,1 % du total, étaient titulaires d'un poste soumis à la répartition géographique.

Tableau C

Pourcentage des effectifs féminins occupant un poste soumis à la répartition géographique, du 30 juin 1995 au 30 juin 1999

Année	1995	1996	1997	1998	1999
Nombre total de fonctionnaires	2 515	2 514	2 461	2 400	2 410
Nombre total de femmes	857	882	901	885	919
Pourcentage des effectifs féminins	34,07	35,08	36,61	36,87	38,13

22. Le tableau D indique la représentation des femmes, en nombre et en pourcentage par rapport au nombre total de fonctionnaires dans chaque classe de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, aux postes soumis à la répartition géographique et aux postes exigeant des connaissances linguistiques spéciales. Il permet de comparer les données pour 1989 et 1999. Au cours des 10 dernières années, le pourcentage de femmes occupant des postes soumis à la répartition géographique est passé de 26,9 % à 38,1 % du nombre total de fonctionnaires occupant de tels postes. Le pourcentage de femmes occupant des postes exigeant des connaissances linguistiques spéciales est passé de 34,2 % à 38,1 %.

Tableau D

Nombre et pourcentage de femmes occupant des postes soumis à la répartition géographique et des postes exigeant des connaissances linguistiques spéciales, par classe, 1989 et 1999

Classe	Postes soumis à la répartition géographique				Postes exigeant des connaissances linguistiques spéciales ^a			
	1989		1999		1989		1999	
	Nombre de femmes	Pourcentage	Nombre de femmes	Pourcentage	Nombre de femmes	Pourcentage	Nombre de femmes	Pourcentage
SGA	2	8,3	2	8,7				
SSG	0	0,0	3	17,6				
D-2	7	8,2	16	23,2				
D-1	15	6,4	71	34,3				
P-5	64	13,5	143	31,6	41	28,7	53	40,2
P-4	170	24,5	254	36,6	121	35,5	126	36,2
P-3	263	40,3	275	44,3	136	36,4	119	36,7
P-2	141	44,9	155	47,5	26	28,9	24	57,1

Classe	Postes soumis à la répartition géographique				Postes exigeant des connaissances linguistiques spéciales ^a			
	1989		1999		1989		1999	
	Nombre de femmes	Pourcentage	Nombre de femmes	Pourcentage	Nombre de femmes	Pourcentage	Nombre de femmes	Pourcentage
P-1	17	58,6						
Total	679	26,9	919	38,1	324	34,2	322	38,1

^a Les postes exigeant des connaissances linguistiques spéciales relèvent uniquement des classes P-1 à P-5.

23. Le tableau 3 de l'annexe indique la répartition, par nationalité, classe et sexe, des 123 nominations à des postes soumis à la répartition géographique effectuées entre le 1er juillet 1998 et le 30 juin 1999. Dans le tableau E, les 123 nominations sont ventilées par sexe et, pour chaque sexe, sont indiqués le pourcentage du nombre total de nominations ainsi que le nombre de nationalités représentées à chaque classe de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur.

Tableau E

Nombre de fonctionnaires nommés à des postes soumis à la répartition géographique entre le 1er juillet 1997 et le 30 juin 1998, par sexe, et pour chaque sexe, pourcentage du nombre total de nominations et nombre de nationalités représentées à chaque classe

	Femmes			Hommes		
	Nombre de nominations	Pourcentage du total	Nombre de nationalités représentées	Nombre de nominations	Pourcentage du total	Nombre de nationalités représentées
SGA						
SSG						
D-2	6	60,0	6	4	40,0	4
D-1	2	28,6	2	5	71,4	4
P-5	3	25,0	3	9	75,0	8
P-4	11	36,7	9	19	63,3	15
P-3	11	45,8	8	13	54,2	11
P-2	24	60,0	13	16	40	12
P-1	0	0,0	0	0	0,0	0
Total	57	46,3	32^a	66	53,7	39

^a Pour certaines nationalités, il y a eu des nominations à plusieurs classes.

24. Le tableau 8 de l'annexe présente cinq séries de données sur la répartition par sexe des fonctionnaires du Secrétariat, par département ou bureau, au 30 juin 1999. Le tableau 8.A indique la situation pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur occupant des postes soumis à la répartition géographique, par classe. Le tableau 8.B présente des données comparables pour les fonctionnaires occupant des postes exigeant des connaissances linguistiques spéciales. Le tableau 8.C présente les mêmes données en ce qui concerne à la fois les fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique et ceux occupant des postes exigeant des connaissances linguistiques spéciales. Le tableau 8.D fournit des données sur les agents des services généraux et des catégories apparentées, ventilées par sexe. Le tableau 8.E récapitule la situation des 4 304 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, par département ou bureau, par classe et par sexe.

F. Recrutement

25. Au cours de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, il a été procédé à 123 nominations dans le cadre du système des fourchettes souhaitables. Sur ce total, comme l'indique le tableau 3 de l'annexe, 20 nominations (16,1 %) concernaient des ressortissants d'États Membres sous-représentés; 97 (78,9 %) des ressortissants d'États Membres se situant dans la fourchette; et 5 (4,1 %) de ressortissants d'États Membres surreprésentés; une nomination concernait un ressortissant d'un État non membre.

26. Sur le total de 123 nominations, 47 (38,2 %) concernaient des lauréats des concours nationaux organisés pour des postes des classes P-2 et P-3; sur ces 47 lauréats, 25 (53,2 %) étaient des femmes. Deux cartographes ont été recrutés à la classe P-2 à l'issue d'un concours spécial.

27. En 1999, des concours ont eu lieu dans 24 pays (Allemagne, Azerbaïdjan, Bolivie, Danemark, Espagne, Fidji, Finlande, Îles Marshall, Îles Salomon, Italie, Japon, Kirghizistan, Ouzbékistan, Palaos, Paraguay, Portugal, République centrafricaine, République de Moldova, République dominicaine, Saint-Marin, Slovénie, Suriname, Suède et Turkménistan). Sur les 58 lauréats des concours de 1998, 26 ont déjà été recrutés, 26 autres ont été inscrits dans le fichier et six n'étaient pas disponibles.

28. Sur les 123 fonctionnaires nommés, 57 (46,3 %) étaient des femmes, dont 21 venaient de pays en développement.

29. Comme suite au paragraphe 17 de la section V de la résolution 53/221 de l'Assemblée générale, les 11 nominations à des postes P-2 qui exigent des connaissances linguistiques spéciales se sont faites exclusivement par voie de concours.

30. Le tableau 6 de l'annexe présente des données sur les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur qui, au 30 juin 1999, avaient été nommés expressément pour des missions. Ces données sont ventilées par nationalité, classe et sexe et la situation, une année auparavant est également indiquée à titre de comparaison.

III. Système des fourchettes souhaitables pour la répartition géographique du personnel

31. Le changement de statut d'un État Membre pour ce qui est de la représentation peut résulter de plusieurs facteurs : la nomination ou la cessation de service de ressortissants; l'ajustement de la fourchette souhaitable en raison de l'augmentation ou de la diminution du nombre de postes soumis à la répartition géographique; la modification du nombre d'États Membres; des modifications du barème des quotes-parts; l'évolution démographique; et la modification du statut de fonctionnaire (par exemple, départ ou détachement, ou prise d'un congé spécial sans traitement, retour après un détachement ou un congé spécial, ou changement de nationalité).

32. Les critères de base du système des fourchettes souhaitables ont été exposés dans la section III du document A/53/375 du 11 septembre 1998.

33. Au début de 1999, le nombre de postes à prendre en compte pour le calcul des fourchettes souhaitables est tombé à 2 564. La diminution étant inférieure à 100, et le nombre de postes n'étant pas descendu à moins de 2 500, le chiffre de base utilisé (2 600) n'a pas été ajusté. Le tableau 7 de l'annexe présente les données pertinentes aux fins de l'application

du système des fourchettes souhaitables pour la répartition géographique du personnel. Il indique également la répartition pondérée des postes soumis à la répartition géographique et la situation effective et pondérée pour chaque État Membre.

34. Les données concernant la fourchette pondérée, le point médian pondéré et la situation effective pondérée sont présentées dans le tableau 7 de l'annexe. Comme indiqué dans le tableau F, le pourcentage du total des effectifs par classe (col. 2) est appliqué au chiffre de base de 2 600 (col. 3). Le résultat est pondéré par le traitement annuel brut en milliers de dollars des États-Unis (col. 4) afin d'obtenir un chiffre de base pondéré (col. 5). Au 30 juin 1999, la valeur moyenne pondérée de chaque poste s'établissait à 73,46 points (191 019/2 600). Le facteur «qualité de Membre» pondéré s'établissait donc à 76 408 points (40 % de 191 019), le facteur «population» pondéré à 9 551 points (5 %) et le facteur «contribution» pondéré à 105 060 points (55 %). Les chiffres susmentionnés représentent la situation globale : pour chaque État Membre, il est procédé sur la même base à un calcul distinct qui permet d'obtenir le chiffre de base pondéré individuel. Le point médian pondéré indiqué dans le tableau 7 de l'annexe représente la somme des facteurs «qualité de Membre», «population» et «contribution» pondérés : la fourchette pondérée est l'écart entre les 15 % supérieurs et inférieurs [mais l'écart ne peut être inférieur à 353 points (4,8 x 73,46) et la limite supérieure ne peut être inférieure à 1 029 points (14 x 73,46)]. La situation effective pondérée pour chaque État Membre est le nombre total de fonctionnaires de cet État dans chaque classe, multiplié par le traitement annuel brut correspondant à chaque classe.

Tableau F
Méthode de calcul des fourchettes pondérées

<i>Classe</i>	<i>Nombre de fonctionnaires (1)</i>	<i>Pourcentage du nombre total de fonctionnaires (2)</i>	<i>Pourcentage appliqué au chiffre de base (3)</i>	<i>Traitement annuel brut^a (en milliers de dollars É.-U.) (4)</i>	<i>Chiffre de base pondéré (5)</i>
SGA	23	0,954	24,81	151	3 747
SSG	17	0,705	18,34	138	2 531
D-2	69	2,863	74,44	112	8 337
D-1	207	8,589	223,32	100	22 332
P-5	453	18,797	488,71	88	43 007
P-4	694	28,797	748,71	73	54 656
P-3	621	25,768	669,96	59	39 528
P-2	326	13,527	351,70	48	16 882
P-1	—	—	—	36	—
Total	2 410	100,000	2 600,00	—	191 019

^a Barème des traitements entré en vigueur le 1er mars 1999.

IV. Mesures prises pour assurer la représentation équitable des États Membres au niveau des postes de direction et de décision du Secrétariat

35. Comme l'Assemblée générale l'avait demandé au paragraphe 7 de la section IX de sa résolution 53/221, on a réuni des renseignements au sujet des mesures prises pour assurer la représentation équitable des États Membres au niveau des postes de direction et de décision du Secrétariat, à savoir les secrétaires généraux adjoints (SGA), les sous-secrétaires généraux

(SSG), les directeurs (D-2) et les administrateurs généraux (D-1), qui ont été nommés dans le cadre du système des fourchettes souhaitables au cours de la période de quatre ans allant du 30 juin 1995 au 30 juin 1999. Le tableau 9 de l'annexe indique par nationalité le nombre de fonctionnaires de cette catégorie recrutés au cours de la période de référence.

36. Pour les nominations à des postes de direction et de décision, le Secrétaire général tient compte principalement des qualifications et de l'expérience des candidats à des postes de secrétaire général adjoint et de sous-secrétaire général et autres postes de rang supérieur, les considérations de représentation régionale équitable étant dûment prises en compte. Les postes des classes D-1 et D-2 font l'objet d'avis de vacance de poste internes et externes, ce qui permet de prendre en compte, sans préjudice du recrutement de candidats extérieurs, la nécessité d'offrir des possibilités d'avancement au personnel du Secrétariat, conformément à l'article 4.4 du Statut du personnel.

37. Le Secrétaire général nomme les candidats aux postes de directeur (D-2) et d'administrateur général (D-1) en se fondant sur les conseils d'un groupe consultatif de haut niveau dans le premier cas et sur ceux du Comité des nominations et des promotions dans le second. Le Groupe consultatif et le Comité sont pleinement informés de la représentation des États Membres au Secrétariat lorsqu'ils examinent les candidatures qui leur sont présentées. Le Bureau de la gestion des ressources humaines veille à ce que ces organes consultatifs accordent une attention particulière aux candidats de pays non représentés ou sous-représentés.

38. Le Bureau de la gestion des ressources humaines poursuit ses efforts pour atteindre le plus grand nombre de candidats possible en diffusant les avis de vacance de poste aux classes P-5, D-1 et D-2 aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du Secrétariat. Les avis de vacance de poste sont également publiés sur Internet, ce qui a suscité un nombre de candidatures sans précédent de toutes les régions du monde. Les pays non représentés sont invités à appeler l'attention de candidats éventuels sur les avis de vacance de poste; le Bureau de la gestion des ressources humaines et les directeurs de programmes procèdent à des recherches de cadres par approche directe. Toutes ces mesures contribuent à répondre aux besoins de personnel de l'Organisation et à trouver et attirer des candidats aux postes de direction et de décision.

V. Structure démographique des ressources humaines

39. Les impératifs de la planification d'ensemble des ressources humaines et la nécessité d'identifier des tendances valables pour l'ensemble du personnel conduisent à étudier la composition du personnel d'un point de vue plus large. L'exposé analytique ci-après vise tous les fonctionnaires du Secrétariat nommés pour une durée d'au moins un an, quels que soient la catégorie, le type de nomination et la source de financement de leur poste². Les renseignements concernant l'ensemble du Secrétariat au 30 juin 1999 et les projections pour la période de 1999 à 2003 proviennent de la base de données du Système intégré de gestion (SIG).

A. Caractéristiques démographiques du personnel

Répartition du personnel par catégorie et par classe

40. Les effectifs, qui avaient baissé de 1996 à 1998, ont très légèrement augmenté depuis juillet 1998 (voir fig. 3), du fait qu'il y a eu 12 % de recrutements de plus que de cessations de service. Sur ce fond d'augmentation globale du nombre de fonctionnaires de la catégorie des administrateurs, le nombre des fonctionnaires de la classe P-2 a baissé de 10 % depuis

1997. Le nombre de fonctionnaires de cette classe occupant des postes soumis à la répartition géographique accuse une diminution encore plus marquée. Parmi les agents des services généraux, les effectifs des classes G-1 à G-4 ont baissé de 12,5 % depuis 1996.

41. La baisse du nombre des postes inscrits au budget ordinaire depuis 1998 a entraîné une diminution de 6,1 % des effectifs du personnel occupant de tels postes, qui a coïncidé avec une augmentation de 26 % des effectifs du personnel occupant des postes financés par des fonds extrabudgétaires. Onze départements ou bureaux³ ont vu leurs effectifs baisser l'an dernier, les compressions les plus importantes étant survenues au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (-28 %) et au Haut Commissariat aux droits de l'homme (-14 %). Dans neuf départements ou bureaux⁴, les effectifs ont augmenté, surtout au Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions (+56 %), à la Commission d'indemnisation des Nations Unies (+31 %), au Bureau chargé du Programme Iraq (+20 %) et au Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) (+14 %). Dans les 11 autres départements et bureaux, il n'y a pas eu de modification notable des effectifs⁵. Certains changements d'effectifs ont résulté de la réorganisation de programmes, ou d'ajustements structurels qui leur ont été apportés (notamment au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime et au Haut Commissariat aux droits de l'homme).

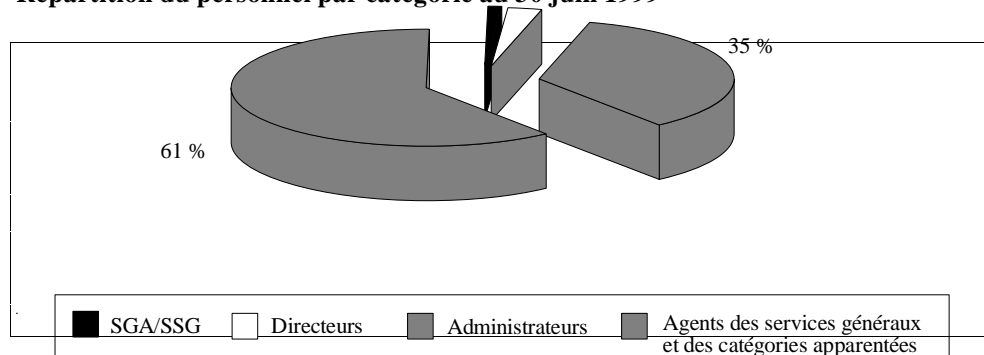
42. Les figures 4 et 5 illustrent par une pyramide en forme de poire la répartition par classe des fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et de celle des services généraux. Pour les administrateurs, la forme de la pyramide résulte de la concentration des titulaires dans les classes P-3 et P-4, alors que la classe P-2 est peu nombreuse. Pour la catégorie des services généraux et les catégories apparentées, la forme de la pyramide confirme que la majorité des fonctionnaires sont recrutés directement à la classe G-4 ou y parviennent rapidement; pour le reste, la pyramide de la catégorie des services généraux confirme une distribution normale du personnel.

Répartition du personnel par département et bureau

43. Il ressort de la figure 6, qui illustre la répartition du personnel par département et bureau, que plus de 61 % des fonctionnaires sont affectés à 11 départements et bureaux⁶. Parmi les lieux d'affectation hors Siège, c'est l'Office des Nations Unies à Genève qui a l'effectif le plus important (9,8 % de l'ensemble du personnel). Les effectifs du Siège de l'ONU de New York représentent 45 % de l'ensemble du personnel du Secrétariat; les 55 % restants sont en poste dans sept bureaux extérieurs (Genève, Nairobi, Vienne, Bangkok, Addis-Abeba, Santiago et Beyrouth) et dans les missions sur le terrain. Les fonctionnaires de la classe des administrateurs et de rang supérieur représentent à New York 45 % de l'ensemble des administrateurs.

Figure 3

Répartition du personnel par catégorie au 30 juin 1999



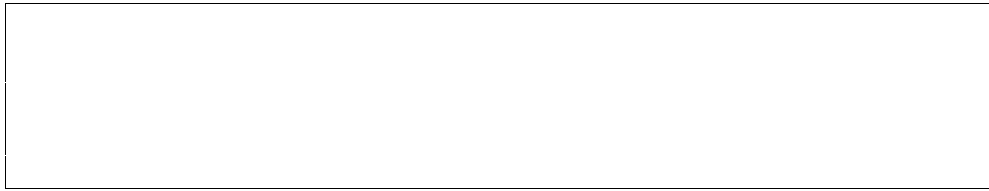


Figure 4
Pyramide des classes (administrateurs et directeurs) au 30 juin 1999

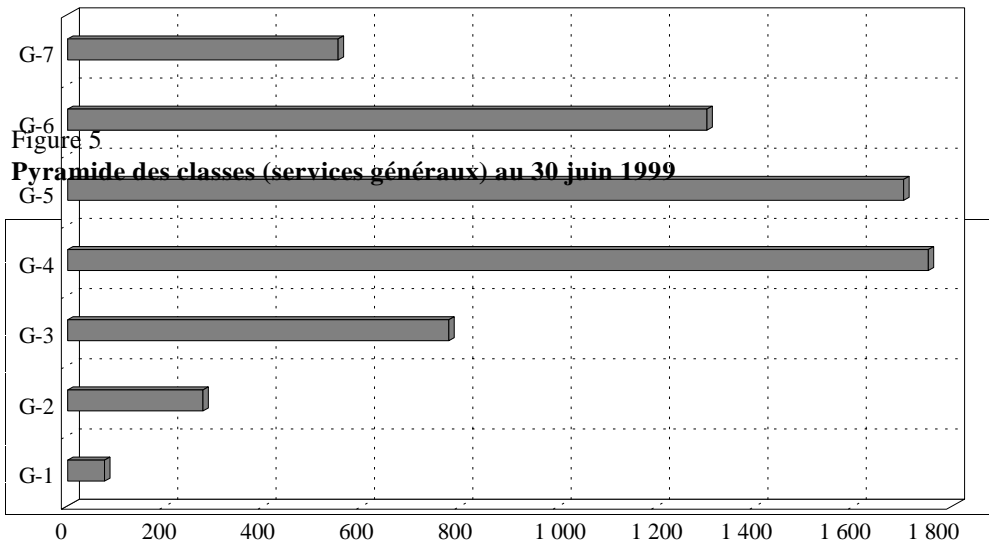
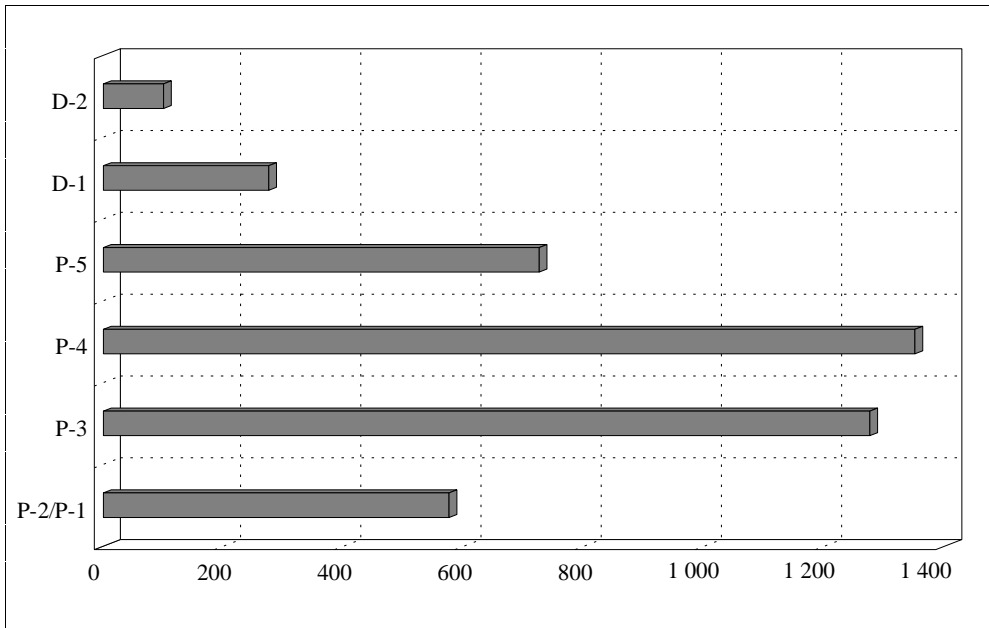


Figure 5
Pyramide des classes (services généraux) au 30 juin 1999

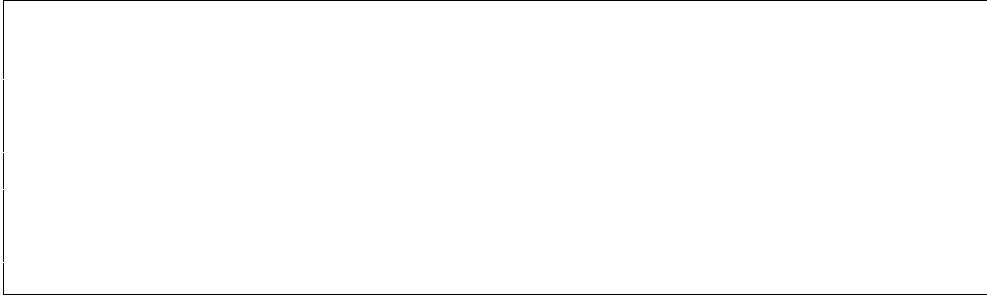
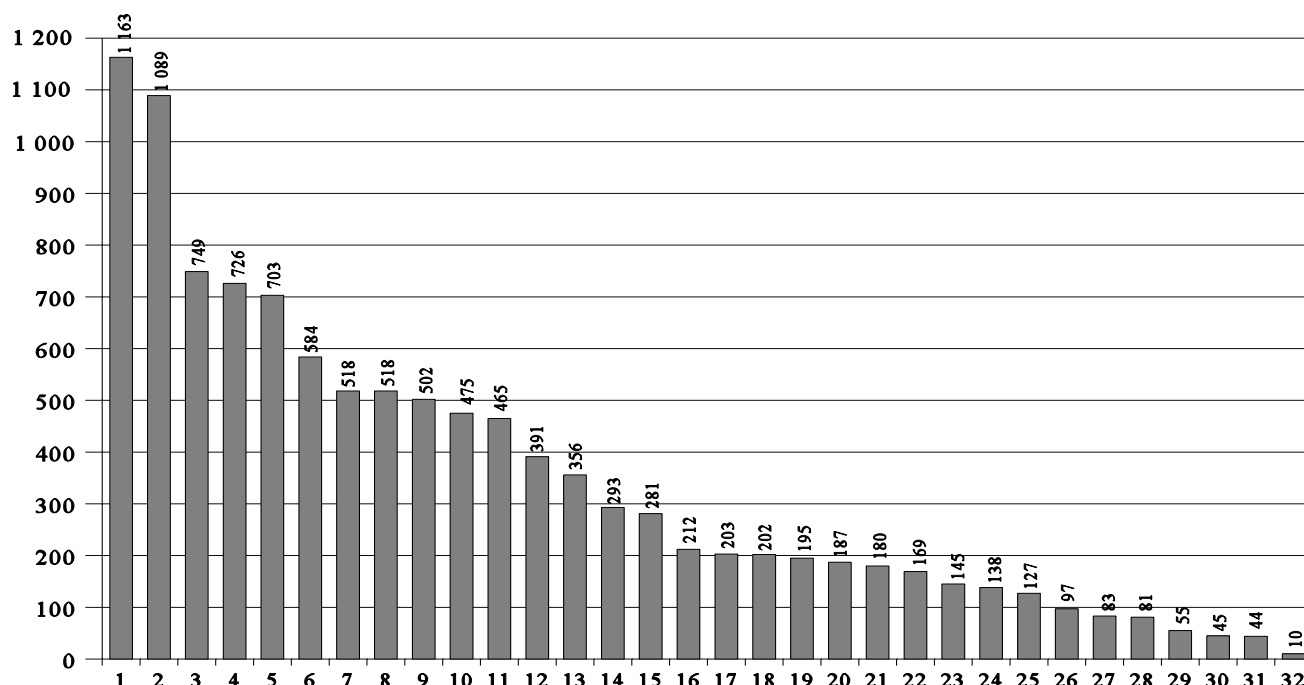


Figure 6
Répartition du personnel par département et bureau au 30 juin 1999



- 1 Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence
- 2 Office des Nations Unies à Genève (ONUG)
- 3 Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions
- 4 Département de la gestion/Bureau des services centraux d'appui
- 5 Département de l'information
- 6 Département des affaires économiques et sociales
- 7 Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
- 8 Programme des Nations Unies pour l'environnement
- 9 Commission économique pour l'Afrique
- 10 Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
- 11 Office des Nations Unies à Vienne
- 12 Office des Nations Unies à Nairobi
- 13 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- 14 Département des opérations de maintien de la paix
- 15 Département de la gestion/Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité
- 16 Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime
- 17 Commission d'indemnisation des Nations Unies
- 18 Département de la gestion/Bureau de la gestion des ressources humaines
- 19 Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
- 20 Département des affaires politiques
- 21 Commission économique pour l'Europe
- 22 Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
- 23 Bureau des affaires juridiques
- 24 Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- 25 Bureau de la coordination des affaires humanitaires
- 26 Bureau des services de contrôle interne (BSCI)
- 27 Cabinet du Secrétaire général
- 28 Département de la gestion
- 29 Bureau chargé du Programme Iraq
- 30 Département des affaires de désarmement
- 31 Commission spéciale des Nations Unies
- 32 Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux

Répartition par nationalité

44. Sur l'ensemble des fonctionnaires du Secrétariat, 72 % sont ressortissants de 24 États Membres, les autres 87 % venant des 164 autres États Membres. Cinq États Membres comptent chacun plus de 400 fonctionnaires⁷. En comptant les agents des services généraux et des catégories apparentées, on trouve mieux représentés les pays où se trouvent les villes sièges, d'autres grands bureaux et les commissions régionales (Autriche, Chili, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Kenya, Liban, Suisse, Thaïlande). L'évolution des effectifs de 1998 à 1999 a retenti sur la manière dont sont représentés certains États Membres : 13 pays ont désormais plus de 10 ressortissants de plus qu'au 1er juillet 1998⁸. Trois pays⁹ ont vu leur représentation diminuer depuis l'an dernier, et 17 États Membres restent non représentés¹⁰, dans aucune catégorie de personnel, nombre inchangé depuis l'an dernier. Des ressortissants de cinq États Membres non représentés¹¹ ont été recrutés pendant la période considérée, tandis que des fonctionnaires de 139 pays ont quitté l'Organisation.

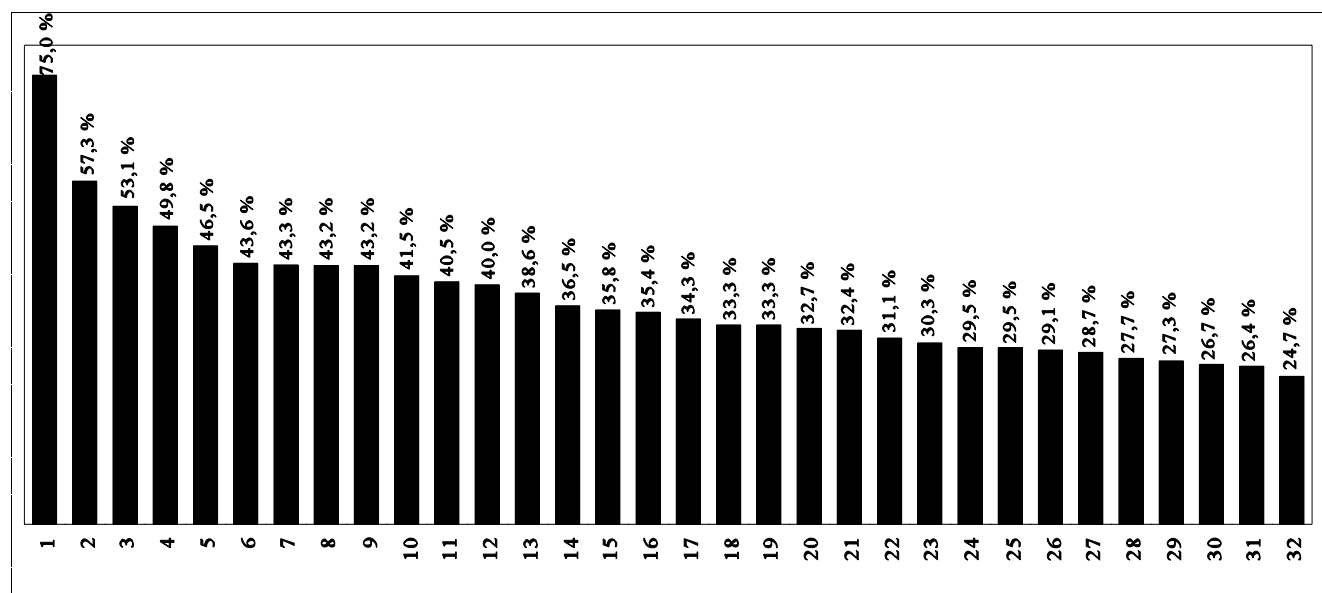
Répartition par sexe

45. Les hommes et les femmes sont presque à égalité : 49,3 % des fonctionnaires sont des femmes et 50,7 % des hommes. Cette vue d'ensemble ne rend cependant pas compte des disparités de représentation entre catégories et entre départements et bureaux. Aux échelons les plus élevés du Secrétariat (SGA et SSG), les femmes sont très peu représentées (13 %). Elles sont également peu nombreuses dans la catégorie des directeurs (26,3 %). Dans la catégorie des administrateurs en général, elles occupent 37,1 % des postes (soit 1 % de plus qu'en 1998); elles sont plus nombreuses dans les classes subalternes (P-2/P-3) où l'objectif des 50 % fixé par l'Assemblée générale est pratiquement atteint. Les femmes sont majoritaires dans la catégorie des services généraux et les catégories apparentées, où elles occupent 61 % des postes. Trois groupes, le Service mobile (31 %), le Service de la sécurité et de la sûreté (5,8 %) et les corps de métier (3,6 %), comptent un pourcentage de femmes relativement faible.

46. Dans presque tous les départements et bureaux, on est en deçà du pourcentage fixé par l'Assemblée générale. Si le rythme actuel des progrès se poursuit, on n'aura pas atteint l'égalité dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur avant 2012.

47. La figure 7 permet de constater que dans deux bureaux¹², les deux sexes sont à égalité parmi les administrateurs et les fonctionnaires de rang supérieur. Dans neuf départements et bureaux¹³, le pourcentage est proche de l'objectif fixé, les femmes atteignant 40 à 49 % des administrateurs. Dans 11 départements et bureaux¹⁴, les femmes représentent 30 à 39 % des administrateurs, dans neuf d'entre eux¹⁵ elles en représentent moins de 30 %.

Figure 7
Pourcentage de femmes parmi les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur au 30 juin 1999



- 1 Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux
- 2 Département de la gestion/Bureau de la gestion des ressources humaines
- 3 Département de la gestion
- 4 Département de l'information
- 5 Département de la gestion/Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité
- 6 Bureau des affaires juridiques
- 7 Bureau de la coordination des affaires humanitaires
- 8 Département des affaires économiques et sociales
- 9 Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- 10 Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence
- 11 Cabinet du Secrétaire général
- 12 Département des affaires de désarmement
- 13 Département des affaires politiques
- 14 Commission d'indemnisation des Nations Unies
- 15 Bureau des services de contrôle interne
- 16 Office des Nations Unies à Genève
- 17 Office des Nations Unies à Nairobi
- 18 Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime
- 19 Commission spéciale des Nations Unies
- 20 Office des Nations Unies à Vienne
- 21 Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
- 22 Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
- 23 Département des opérations de maintien de la paix
- 24 Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
- 25 Programme des Nations Unies pour l'environnement
- 26 Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
- 27 Département de la gestion/Bureau des services centraux d'appui
- 28 Commission économique pour l'Afrique
- 29 Bureau chargé du Programme Iraq
- 30 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- 31 Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions
- 32 Commission économique pour l'Europe

Répartition par type de nomination

48. La figure 8 fait apparaître le rapport entre le nombre de nominations à titre permanent et celui des autres nominations au Secrétariat. Ce rapport varie d'une catégorie à l'autre : la proportion de nominations à titre permanent est de 60 % parmi les directeurs, de 57 % parmi les administrateurs et de 49 % parmi les agents des services généraux et des catégories apparentées. Plus des deux tiers des fonctionnaires émargeant au budget ordinaire sont titulaires de nominations à titre permanent, alors que la proportion est inversée pour ceux qui occupent des postes financés au moyen de fonds extrabudgétaires. Le rapport entre nominations à titre permanent et nominations pour une durée déterminée varie d'un département et d'un bureau à l'autre : ce sont la Commission d'indemnisation des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour l'environnement qui comptent le moins de fonctionnaires bénéficiant d'un contrat permanent, alors que le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en comptent le plus (plus de 70 % des contrats permanents). La proportion de contrats de durée déterminée a augmenté, passant de 40,4 % en 1998 à 42,4 % en 1999. La proportion de contrats permanents parmi les fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique (68,2 %) est désormais inférieure au plafond fixé par l'Assemblée générale.

Figure 8
Répartition du personnel par type de nomination au 30 juin 1999

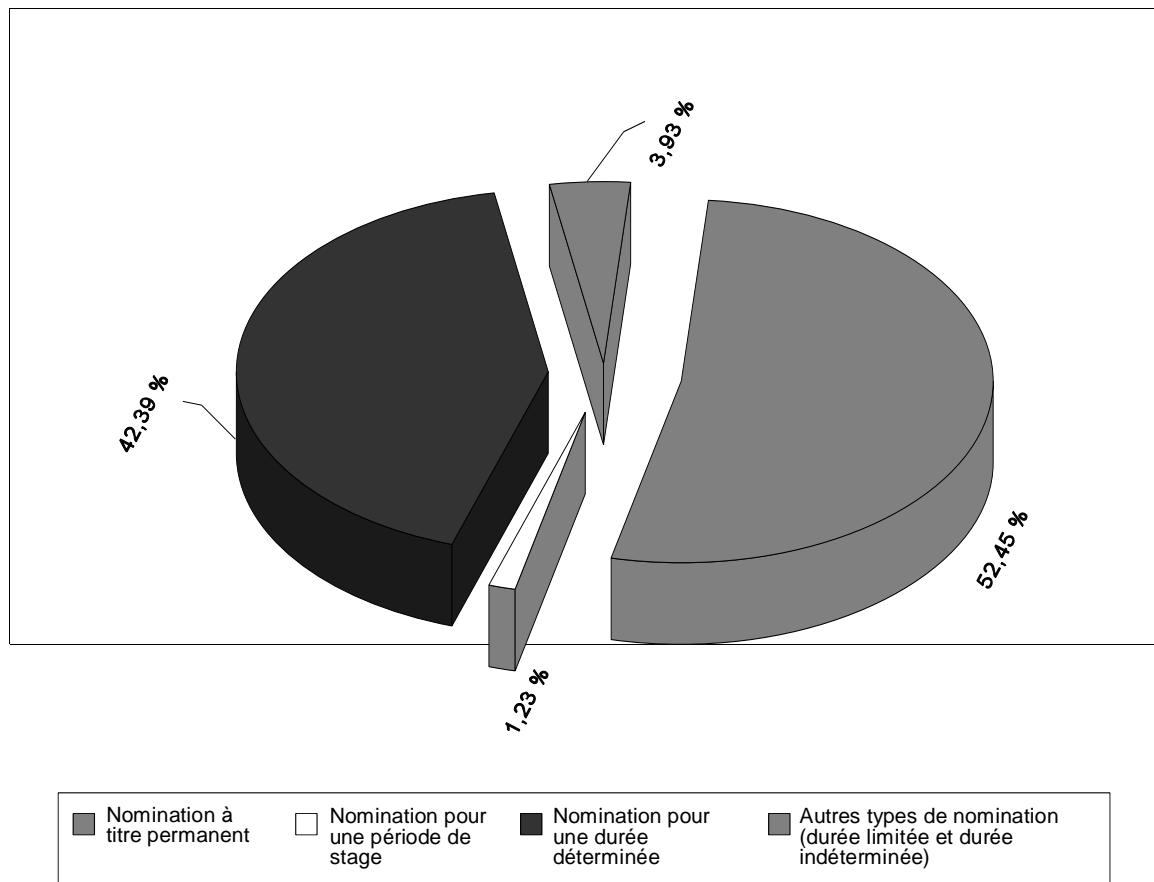


Figure 9
Pyramide des âges, hommes et femmes, au 30 juin 1999

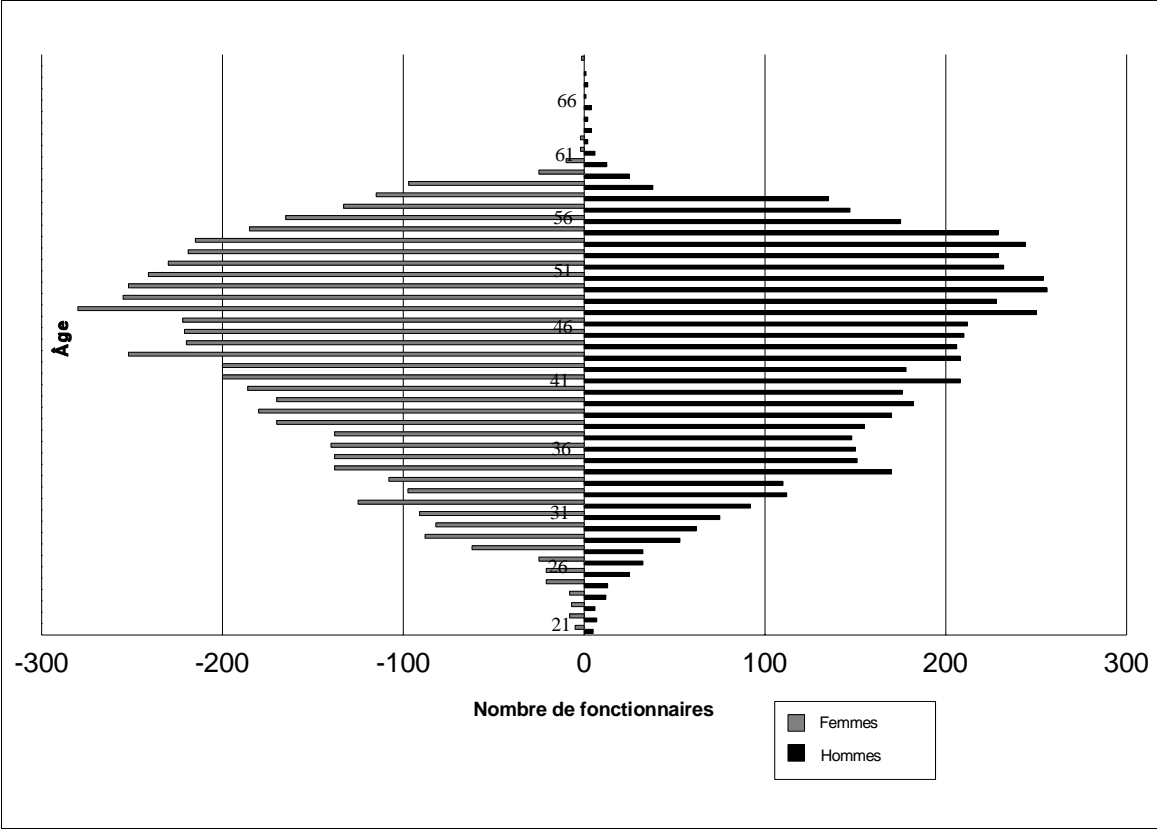
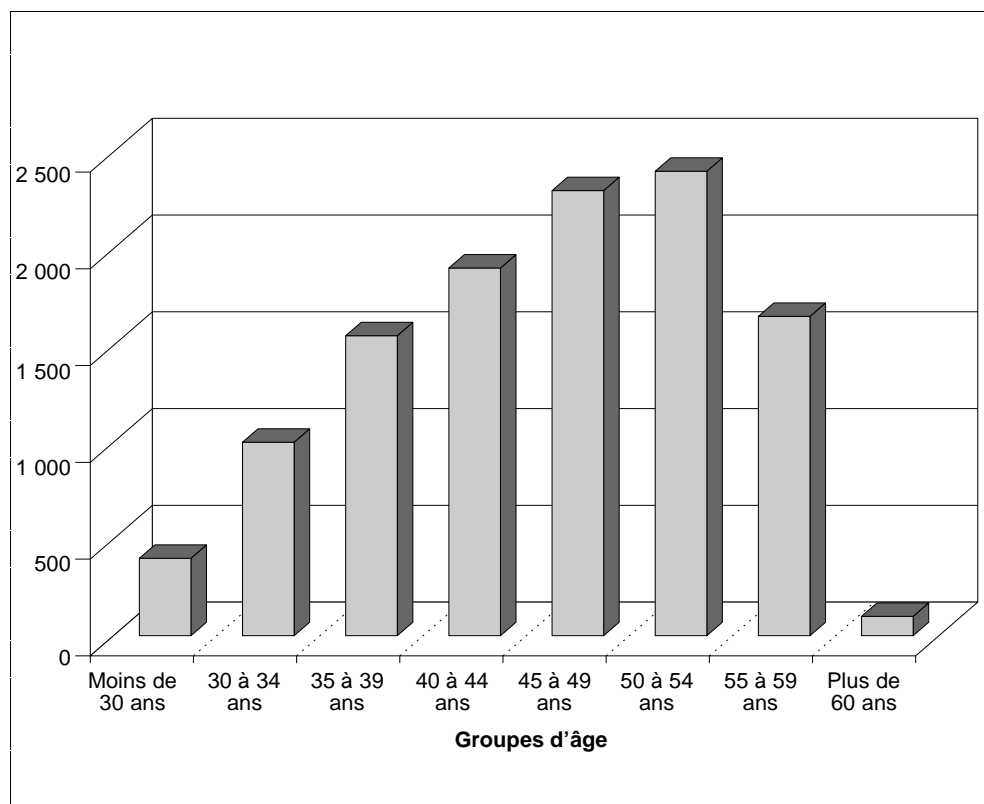


Figure 10
Groupes d'âge au Secrétariat au 30 juin 1999



Répartition par âge

49. Au 30 juin 1999, l'âge moyen des fonctionnaires était de 45,6 ans, soit 0,1 an de plus qu'en 1998. Des fonctionnaires du Secrétariat, 58 % ont plus de 45 ans, 26 % moins de 40 ans, et 4 % seulement moins de 30 ans. Les figures 9 et 10 illustrent cette tendance. Hormis les secrétaires généraux adjoints et sous-secrétaires généraux, c'est la catégorie des directeurs qui a l'âge moyen le plus élevé (53,8 ans). L'âge moyen des administrateurs dans leur ensemble est de 46 ans. Les fonctionnaires de cette catégorie sont d'âge moyen assez élevé aux classes de début (38,1 ans à la classe P-2). Parmi les agents des services généraux et des catégories apparentées, la moyenne d'âge est de 44,7 ans.

50. La moyenne d'âge des hommes est supérieure d'un an à celle des femmes. Parmi les fonctionnaires titulaires d'un contrat permanent, c'est à la Commission d'indemnisation des Nations Unies et au Bureau chargé du Programme Iraq que la moyenne d'âge est la plus basse (respectivement 37,7 et 39,9 ans) du Secrétariat, tandis qu'elle était la plus élevée à la Commission économique pour l'Afrique (48,8 ans) et au Département des affaires de désarmement (48,4 ans). Les directeurs les plus jeunes sont ceux de l'Office des Nations Unies à Nairobi (44 ans) et du Bureau chargé du Programme Iraq (48 ans), et les plus âgés

au Département des affaires de désarmement (59 ans) et au Centre des Nations Unies pour les établissements humains (57,3 ans). Les administrateurs ont l'âge moyen le plus bas à la Commission d'indemnisation des Nations Unies (36,5 ans), le plus élevé à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (50,2 ans) et à la Commission économique pour l'Afrique (51 ans).

51. Le faible nombre de fonctionnaires âgés de moins de 40 ans ne laisse pas d'être préoccupant. Les jeunes administrateurs occupent surtout des postes des classes de début (P-2/P-3). Le peu de départs à la retraite, conjugué au peu de mobilité entre classes, limitent les possibilités de remplacement et de recrutement. Or, les faibles taux de recrutement de jeunes fonctionnaires font augmenter l'âge moyen.

Ancienneté

52. L'ancienneté des fonctionnaires est un indicateur de l'expérience à l'Organisation. Les titulaires de contrats permanents ont dans leur ensemble une ancienneté moyenne de 18,8 ans (23 ans pour les directeurs, 16,2 ans pour les administrateurs, et 20,5 ans pour les agents des services généraux et des catégories apparentées). L'ancienneté moyenne varie également au sein de l'Organisation, depuis le Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime (15,5 ans) et le Bureau chargé du Programme Iraq (16 ans) jusqu'à la Commission économique pour l'Afrique (22,5 ans) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (22,8 ans). Une ancienneté inférieure à la moyenne s'explique en général par le fait que le personnel y est plus jeune, que les dates d'entrée en fonctions y sont plus récentes et que le taux de renouvellement du personnel y est plus élevé, ou par une combinaison de ces facteurs. Une ancienneté plus élevée que la moyenne dénote un personnel plus âgé et un taux de renouvellement plus faible. L'ancienneté moyenne des titulaires d'un contrat permanent a augmenté de 0,8 an depuis 1998. L'ancienneté moyenne des titulaires d'un contrat de durée déterminée d'un an ou plus est de 6,6 ans. L'ancienneté moyenne plus longue des directeurs correspond à leur moyenne d'âge plus élevée. L'ancienneté plus faible des administrateurs dans leur ensemble va de pair avec les taux de renouvellement plus élevés des titulaires de contrat de durée déterminée, la durée de carrière escomptée étant plus courte.

B. Mouvements du personnel du Secrétariat (1er juillet 1998 au 30 juin 1999)

Recrutements

53. La figure 11 montre que 2 424 fonctionnaires ont été recrutés au Secrétariat du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 (dont 47,7 % de recrutements nouveaux et 52,3 % de recrutements de fonctionnaires qui avaient déjà été recrutés auparavant). Répartis par catégories, ces recrutements correspondent à la répartition en catégories des fonctionnaires en poste : 2,3 % du personnel recruté relevait de la catégorie des directeurs et des fonctionnaires de rang supérieur, 41,7 % de celle des administrateurs, et 56 % de celles des services généraux et des catégories apparentées. Les recrutements aux classes P-1/P-2, au nombre de 367, ont représenté 15 % de l'ensemble des recrutements, et plus du tiers des recrutements de la catégorie des administrateurs. Des fonctionnaires recrutés, 43,5 % étaient des femmes. Dans la catégorie des services généraux et les catégories apparentées, ce sont l'Office des Nations Unies à Genève, la Commission économique pour l'Afrique et le Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions, suivis par le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, le Département de l'information, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale qui ont recruté le

plus. Dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, le Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions, le Département de l'information et la Commission d'indemnisation des Nations Unies ont chacun recruté plus de 50 fonctionnaires. Onze départements ¹⁶ont recruté au moins 10 fonctionnaires de classe P-2. Les recrutements comprenaient des nominations pour des périodes de courte durée (dont 54 % pour des missions), des nominations de durée déterminée (25,4 %) et des nominations de durée limitée (14,5 %), les nominations pour une période de stage ne représentant que 2,1 %.

Cessation de service

54. Il y a eu au total 2 159 cessations de service entre le 1^{er} juillet 1998 et le 30 juin 1999 (voir figure 12). Les cessations de service par catégorie et par classe correspondaient globalement aux taux de recrutement (3,5 % pour les directeurs, 41 % pour les administrateurs et 53,5 % pour la catégorie des services généraux et les catégories apparentées). Les femmes ont représenté 42,2 % des départs. La plupart des fonctionnaires sont partis de l'Office des Nations Unies à Genève, du Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions, de la Commission économique pour l'Afrique, du Département de l'information, du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Les cessations de service de la classe P-2 ont été au nombre de 272¹⁷, dont 39 démissions. La principale raison des cessations de service a été que des nominations de courte durée à des missions et des contrats de durée déterminée n'ont pas été prolongés.

Figure 11
Recrutements 1998-1999 par sexe
(Tous types d'engagement et de réengagement)

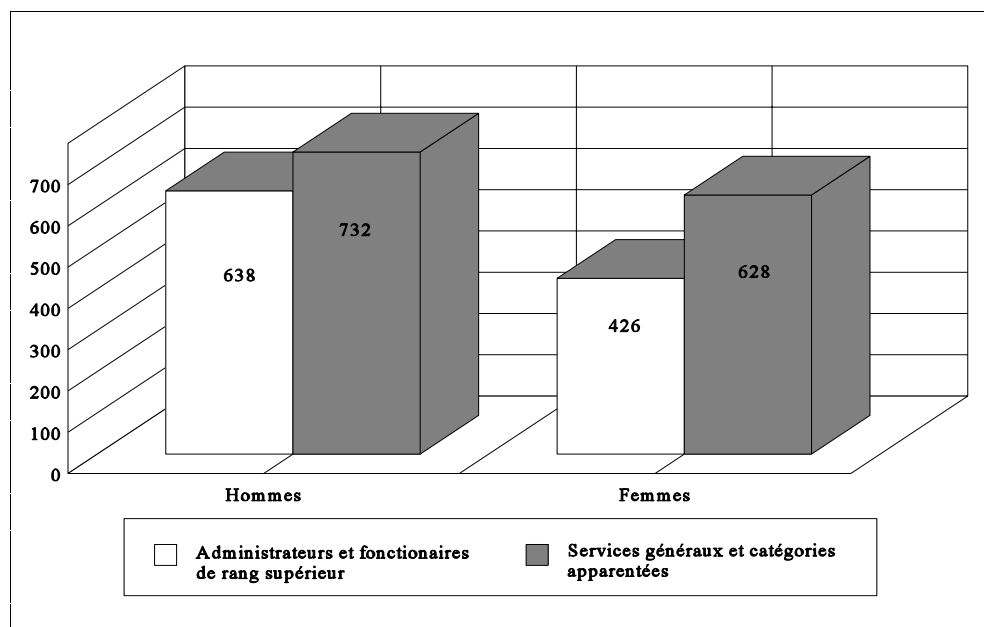
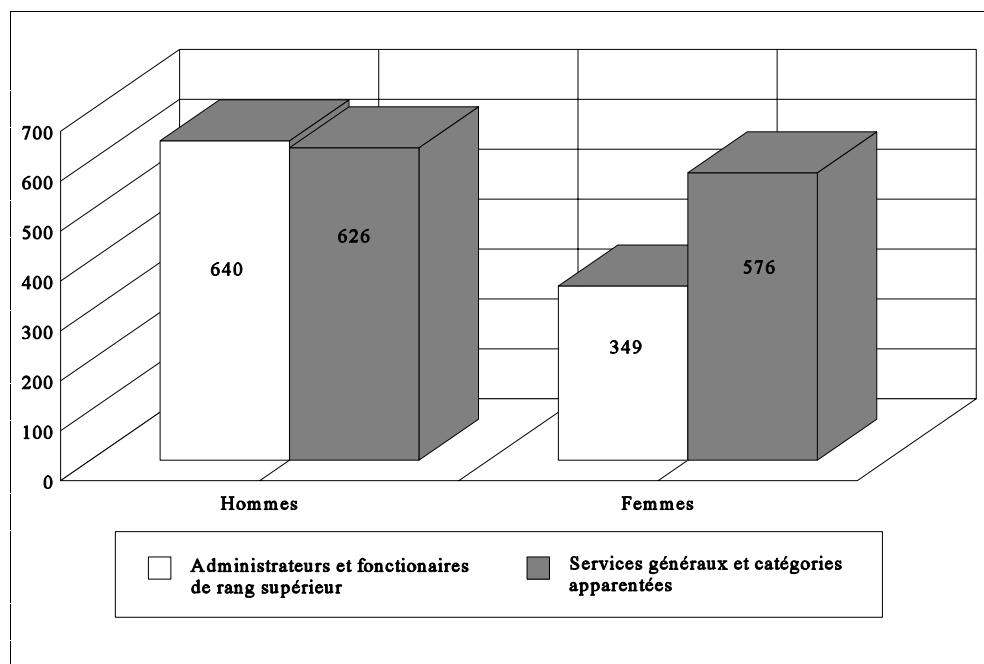


Figure 12
Cessations de service 1998-1999 par sexe

(Tous types de cessation de service)

55. Le nombre des démissions du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 a été de 298, celui des départs à la retraite de 176. Douze directeurs ont démissionné, de même que 113 fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et 161 de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées. Un tiers des démissions d'administrateurs a été du fait de fonctionnaires de classe P-2, dont la plupart bénéficiaient de contrats de durée déterminée ou de durée limitée. Le Bureau de la gestion des ressources humaines a rendu obligatoires en 1999 les questionnaires de départ pour les fonctionnaires quittant l'Organisation, afin de mettre en évidence les raisons précises de leur départ, surtout dans les classes de début de la catégorie des administrateurs.

Promotions

56. Le terme «promotion» s'entend du passage d'une classe à la classe immédiatement supérieure et d'une catégorie à la catégorie immédiatement supérieure. Entre le 1er juillet 1998 et le 30 juin 1999, 792 fonctionnaires du Secrétariat ont été promus. Le taux de promotion, rapport entre le nombre de promotions au cours d'une année et le nombre total de fonctionnaires en exercice au début de cette année, a été en 1998-1999 de 7,1 % pour le personnel du Secrétariat (contre 3,3 % en 1997-1998). Les femmes ont bénéficié de 55 % des promotions (contre 45 % pour les hommes) : 37 % des promotions de la catégorie des directeurs, 50 % des administrateurs et 63 % des agents des services généraux et des catégories apparentées. Les promotions les plus nombreuses de 1998-1999 ont eu lieu à l'Office des Nations Unies à Genève (89), au Département des affaires économiques et sociales (62) et au Département de la gestion/Bureau des services centraux d'appui (60), les moins nombreuses à la Commission économique pour l'Afrique et au Cabinet du Secrétaire général.

Mutations

57. Une mutation consiste pour un fonctionnaire à changer de poste sans changer de classe entre deux départements ou bureaux, que ce soit au même lieu d'affectation ou non. Il y a eu, au cours de la période considérée, 190 mutations dans l'ensemble du Secrétariat. Le taux de mutation, qui est le rapport entre le nombre de mutations et l'effectif du Secrétariat pendant la même période, a été en 1998-1999 de 1,7 %. On peut relever le nombre élevé de mutations de femmes (60 % du nombre total). La plupart ont été à destination ou à partir du Département des opérations de maintien de la paix (10,5 %), de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et du Département de la gestion/Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité (7 %), et du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence (6,5 %).

Renouvellement du personnel

58. Les taux de renouvellement du personnel sont basés sur un indice de renouvellement standard, qui s'obtient en rapportant le nombre de départs au cours de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 à l'effectif total des fonctionnaires en activité en début de la période. Les taux sont présentés pour 1998-1999 selon les catégories de personnel, et tiennent compte de toutes les causes de cessation de service sauf les fins de contrat. Le taux de renouvellement des directeurs est double de celui de l'ensemble du personnel :

Directeurs	10,2 %
Administrateurs	6,5 %
Agents des services généraux et catégories apparentées	4,6 %
Ensemble du personnel	5,5 %

Des pourcentages de renouvellement plus élevés pour les administrateurs et les directeurs concourent à ouvrir des possibilités de promotion et de recrutement, et sont indispensables aux plans de remplacement du personnel.

C. Inventaire des compétences au Secrétariat

59. La première phase de l'inventaire des compétences au Secrétariat a été lancée en septembre 1998. Le but était de constituer une base de données informatique détaillée sur les compétences, l'expérience et les vœux de carrière du personnel en activité, informations sans lesquelles on ne peut planifier la succession des fonctionnaires au Secrétariat. L'inventaire des compétences a été réalisé auprès de l'ensemble du personnel, à l'exception des fonctionnaires en poste dans des bureaux, fonds et programmes administrés à part. Au 30 juin 1999, 5 230 fonctionnaires avaient rempli le questionnaire de l'inventaire. Les renseignements réunis jusqu'à présent permettent de fonder une analyse objective des compétences, qui pourra servir à dégager les paramètres de compétences des départements, à évaluer les besoins en matière de remplacement, à mettre en évidence les éventuelles lacunes des ressources en personnel, et à évaluer les candidats aux postes vacants, aux mutations, à la formation et aux affectations spécialisées.

60. Le tableau G montre par département et bureau la participation des fonctionnaires à l'inventaire. La distribution du personnel entre les différents groupes professionnels est inégale. L'impression d'ensemble est que la structure et la convivialité du questionnaire électronique utilisé pour l'inventaire ont semblé acceptables à la majorité des fonctionnaires y ayant répondu, première constatation importante pour un projet qui à terme doit porter sur l'ensemble du personnel du Secrétariat de toutes catégories et dans tous les lieux d'affectation.

61. Le tableau H donne une idée générale des groupes professionnels actuels du Secrétariat, désignés par leur code de la Classification commune des groupes professionnels (CCGP).

Ces groupes traduisent les tâches accomplies au Secrétariat, avec leur concentration et leur pondération. Les fonctionnaires devaient indiquer dans le questionnaire, à partir d'une liste des codes de la CCGP, cinq domaines d'activité au maximum où ils souhaitaient être pris en considération pour un emploi possible (voir tableau I). Chacun de ces domaines d'activité devaient relever d'un domaine de compétences donné, découlant de l'expérience, de la formation acquise et des objectifs de réalisation professionnelle. Le profil ainsi obtenu présente les compétences et les qualifications existant au sein de l'Organisation.

62. Le tableau H montre la répartition professionnelle actuelle du personnel. Parmi les administrateurs, les rédacteurs, traducteurs et interprètes représentent 26,5 % des enquêtés. Les finances, les ressources humaines et la technologie de l'information constituent aussi de grands groupes professionnels. Le tableau ne change pas lorsqu'on ajoute la catégorie «enquêtés divers» (essentiellement des fonctionnaires engagés au titre de projets) et les agents des services généraux. On a pu constater que les critères définissant les groupes étaient assez précis, puisque la proportion d'enquêtés choisissant des codes CCGP dans des groupes professionnels différents pour décrire leur emploi actuel était d'autant plus forte que les compétences de gestion exigées étaient plus élevées. C'est l'indication qu'il existe au Secrétariat des compétences transcendant les fonctions.

Tableau G
**Inventaire des compétences : participation du personnel,
par département ou bureau**

<i>Département/bureau</i>	<i>Nombre de fonctionnaires ayant complété le questionnaire électronique</i>	<i>Taux de réponse (en pourcentage)</i>
Département des affaires de désarmement	30	78,9
Département des affaires économiques et sociales	370	62,0
Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence	569	40,4
Département de la gestion	63	75,9
Département de la gestion/Bureau des services centraux d'appui	394	48,3
Département de la gestion/Bureau de la gestion des ressources humaines	207	83,8
Département de la gestion/Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	166	59,1
Département des affaires politiques	105	48,6
Département de l'information	340	55,0
Département des opérations de maintien de la paix	191	55,5
Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions	600	30,7
Commission économique pour l'Afrique	234	32,4
Commission économique pour l'Europe	123	58,9
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	79	13,9
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	450	76,7
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	165	66,8
Commission de la fonction publique internationale	18	45,0
Tribunal international pour le Rwanda	2	0,7
Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie	227	33,2
Corps commun d'inspection, Comité consultatif pour les questions administratives, Centre international de calcul	3	7,1

<i>Département/bureau</i>	<i>Nombre de fonctionnaires ayant complété le questionnaire électronique</i>	<i>Taux de réponse (en pourcentage)</i>
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	86	33,3
Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime	76	28,6
Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	6	2,8
Bureau des services de contrôle interne	74	67,9
Bureau des affaires juridiques	88	57,1
Cabinet du Secrétaire général	37	37,8
Bureau des commissions régionales à New York	6	85,7
Commission d'indemnisation des Nations Unies	2	1,0
Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	30	10,1
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	127	17,8
Programme des Nations Unies pour l'environnement	52	9,0
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux	3	75,0
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	82	61,2
Office des Nations Unies à Genève	408	28,5
Bureau chargé du Programme Iraq	36	64,3
Office des Nations Unies à Nairobi	48	11,6
Office des Nations Unies à Vienne	263	49,9
Commission spéciale des Nations Unies	14	43,8
Divers	423	
Nombre total d'enquêtés	6 197	
Effectif total du Secrétariat	14 809	41,8

Tableau H
Inventaire des compétences : compétences du personnel, selon l'emploi actuel

	<i>Directeurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents des services généraux</i>	<i>Divers</i>	Effectif total	<i>Pourcentage d'enquêtés</i>
	<i>(en pourcentage)</i>					
Technologie de l'information	5,1	11,7	25,5	14,9	989	18,9
Rédacteurs, traducteurs, interprètes	8,2	26,5	10,9	10,2	802	15,3
Finances	14,3	11,7	16,9	10,0	729	13,9
Ressources humaines	21,4	9,7	14,0	10,1	634	12,1
Information, représentation et protocole	13,3	12,1	12,4	10,8	629	12,0
Architecture, génie, sciences physiques, statistiques, mathématiques	11,2	10,9	6,6	14,2	495	9,5
Sciences sociales, affaires politiques et humanitaires	31,6	17,6	1,9	7,6	432	8,3
Économie	15,3	10,8	1,2	9,1	308	5,9
Droit	13,3	7,0	1,7	8,3	250	4,8
Enseignement	4,1	3,0	1,0	4,9	127	2,4
Environnement	6,1	3,9	0,1	1,4	84	1,6
Divers	17,3	12,6	32,4	28,2	1 328	25,4

63. Pour ce qui est de leurs préférences pour l'avenir, les administrateurs ayant des compétences de gestion des ressources humaines ont manifesté un intérêt marqué pour la poursuite d'activités professionnelles dans ce domaine (le groupe professionnel passe de 12 % dans le tableau H à 22 % dans le tableau I). D'autres domaines spécialisés (affaires sociales, politiques, humanitaires, environnement, enseignement, droit, économie) bénéficient également d'un intérêt accru, alors que d'autres groupes (rédacteurs, traducteurs, interprètes par exemple) font apparaître un intérêt en baisse ou stable.

64. Le tableau I permet également de penser que la majorité des agents des services généraux préfèrent rester dans le groupe professionnel auquel ils appartiennent. Pour ces agents, l'augmentation enregistrée dans les groupes relevant du domaine administratif ou associés à ce domaine (ressources humaines, finances, technologie de l'information) s'explique peut-être par le fait que le schéma de carrière naturel consiste à avancer dans la même profession ou dans une profession connexe. Les agents occupant des emplois d'assistant au personnel ou des emplois du groupe administratif peuvent, par le jeu des avancements, parvenir à des postes de responsabilités plus élevées, exigeant une connaissance approfondie des services et des compétences d'encadrement. Cette interprétation demeure valable pour les agents ayant des qualifications moins spécialisées, mal adaptées à des postes techniques.

65. En revanche, on constate une proportion bien plus forte d'administrateurs ayant choisi des codes de la CCGP correspondant à plus d'un groupe professionnel pour les domaines d'activité qu'ils préfèrent. Il y a donc des possibilités de mouvements entre fonctions. Il y a donc coïncidence entre le voeu de l'Assemblée générale, qui a souhaité que le personnel soit plus mobile, et les aspirations et préférences professionnelles de la majorité du personnel : les besoins de l'Organisation correspondent aux profils professionnels au sens large.

Tableau I

Inventaire des compétences : mobilité entre fonctions

	Directeurs et fonctionnaires de rang supérieur	Administrateurs	Agents des services généraux	Divers	Effectif total	Pourcentage d'enquêtes
	(en pourcentage)					
Ressources humaines	18,1	17,8	27,9	17,1	1 059	22,5
Information, représentation et protocole	18,1	19,7	21,6	14,9	920	19,5
Technologie de l'information	2,4	12,2	25,1	15,2	886	18,8
Finances	13,3	14,4	18,4	11,8	740	15,7
Sciences sociales, affaires politiques et humanitaires	33,7	28,9	5,6	11,4	668	14,2
Rédacteurs, traducteurs, interprètes	4,8	23,0	10,4	9,1	650	13,8
Architecture, génie, sciences physiques, statistiques, mathématiques	9,6	11,5	7,4	15,2	483	10,3
Économie	14,5	15,4	2,8	4,6	335	7,1
Droit	15,7	9,8	2,2	8,4	282	6,0
Enseignement	7,2	7,6	3,7	7,4	267	5,7
Environnement	8,4	5,3	1,0	1,7	120	2,5
Divers	18,1	7,8	14,8	18,2	634	13,5

66. Le tableau J montre l'intérêt du personnel pour les missions de maintien de la paix et les affectations sur le terrain pendant des périodes supérieures à six mois (15,5 % du personnel a une expérience de terrain et de maintien de la paix). Il n'y a qu'un fonctionnaire sur six qui ait été affecté sur le terrain ou à une mission pour une période supérieure à six mois. Pourtant, 45 % des administrateurs et 38 % des agents des services généraux manifestent un intérêt pour une affectation hors Siège. Sur ces fonctionnaires, il est notable, et encourageant, qu'il y ait une forte proportion de jeunes administrateurs (55 % du groupe des classes P-1/P-2/P-3).

Tableau J

Fonctionnaires manifestant un intérêt pour une affectation hors Siège

Classe	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-1/P-2
Enquêtés (pourcentage)	45,5	35,2	37,6	41,6	50,6	59,5

Classe	G-7	G-6	G-5	G-4	G-3	G-1/G-2
Enquêtés (pourcentage)	34,7	37,3	38,3	42,4	41,3	32,8

67. L'inventaire des compétences livre des résultats sur la mobilité entre fonctions et la mobilité géographique dont on peut tirer des conclusions importantes. Il montre que les jeunes administrateurs sont manifestement désireux d'acquérir une expérience plus large, en travaillant dans des domaines d'activité différents ou dans des missions (de maintien de la paix ou de terrain). Il est intéressant également de noter que le taux de réponse a été particulièrement élevé (48 %) parmi les fonctionnaires n'ayant pas une grande ancienneté dans leur classe (moins de 4 ans). Cela semblerait indiquer que les promus récents sont plus dynamiques et voient dans l'inventaire des compétences un moyen d'avancer dans la carrière.

68. L'inventaire des compétences se poursuit. Les informations présentées ici constituent un «module central» de la base de données. On prévoit d'actualiser à l'automne 1999 les données saisies au cours du cycle de 1998, en diffusant sur le Web un questionnaire plus détaillé et plus facilement accessible depuis tous les lieux d'affectation et bureaux du monde entier. On cherche à mettre en place grâce à l'inventaire une base de données en ligne pour chaque fonctionnaire, comportant des informations sur les études accomplies, l'expérience professionnelle, les langues connues, les compétences, les qualifications, la notation et les préférences professionnelles.

D. Départs à la retraite prévus pour la période 1999-2003

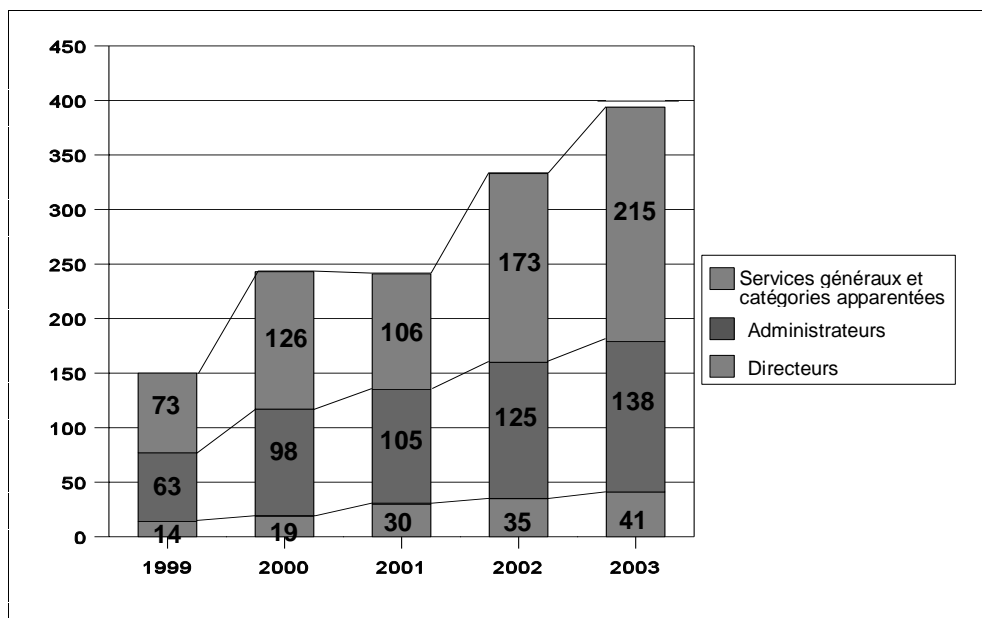
Ensemble du personnel du Secrétariat

69. Ce sont 1 357 fonctionnaires du Secrétariat qui atteindront l'âge de la retraite au cours des cinq prochaines années (soit 12,2 % de l'ensemble du personnel). Le chiffre moyen annuel sera de 272 départs à la retraite, oscillant de 147 en 1999 à 394 en 2003. La figure 13 permet de voir que pendant ces cinq années 139 directeurs partiront en retraite (soit 10,2 % de l'ensemble des départs en retraite), de même que 529 administrateurs (40 %) et 689 agents des services généraux et des catégories apparentées (50,8 %). Parmi ces départs à la retraite, les hommes seront plus nombreux que les femmes. Parmi les administrateurs et les fonctionnaires de rang supérieur, les hommes représenteront trois départs en retraite sur quatre.

70. Certains départements connaîtront des taux de départ en retraite élevés dans les classes supérieures (P-5, D-1 et D-2). On donne ci-après à la fois le nombre de départs à la retraite prévus dans ces classes et l'effectif actuel aux mêmes classes dans différents départements et bureaux (classés en quatre groupes en fonction du pourcentage de fonctionnaires supérieurs à remplacer) :

a) Départements et bureaux où ce pourcentage est faible (moins de 20 % des effectifs P-5 à D-2 actuels) : Département de la gestion/Bureau des services centraux d'appui, Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime, Commission d'indemnisation des Nations Unies, Bureau chargé du Programme Iraq, Office des Nations Unies à Nairobi;

Figure 13
Départs à la retraite prévus pour la période 1999-2003
 (engagements d'un an au moins)



b) Départements et bureaux où ce pourcentage est moyen (compris entre 20 et 35 % des effectifs P-5 à D-2 actuels) : Département des affaires de désarmement, Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, Département de la gestion/Bureau du Secrétaire général adjoint, Département de la gestion/Bureau de la gestion des ressources humaines, Département des affaires politiques, Département de l'information, Département des opérations de maintien de la paix, Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Bureau des services de contrôle interne, Bureau des affaires juridiques, Cabinet du Secrétaire général, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Commission spéciale des Nations Unies;

c) Départements et bureaux où ce pourcentage est élevé (compris entre 35 et 50 % des effectifs P-5 à D-2 actuels) : Département des affaires économiques et sociales, Département de la gestion/Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Office des Nations Unies à Vienne;

d) Départements et bureaux où ce pourcentage est très élevé (plus de 50 % des effectifs P-5 à D-2 actuels) : Commission économique pour l'Afrique, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Office des Nations Unies à Genève.

71. On est mieux à même de planifier les besoins en matière de personnel à remplacer en surveillant les départs à la retraite prévus aux classes P-5, D-1 et D-2. Il faut noter en particulier ce qui suit :

a) D'ici à la fin de 1999, l'Organisation sera amenée à remplacer 14 directeurs partant à la retraite (dont 12 occupant des postes soumis à la répartition géographique) et

28 fonctionnaires supérieurs dans le même cas (dont 20 occupant des postes soumis à la répartition géographique);

b) D'ici à la fin de 2000, elle sera amenée à remplacer 19 autres directeurs partant à la retraite (dont 17 occupant des postes soumis à la répartition géographique) et 40 fonctionnaires supérieurs dans le même cas (dont 29 occupant des postes soumis à la répartition géographique);

c) D'ici à la fin de 2001, elle sera amenée à remplacer 30 autres directeurs partant à la retraite (dont 28 occupant des postes soumis à la répartition géographique), et 45 fonctionnaires supérieurs dans le même cas (dont 27 occupant des postes soumis à la répartition géographique);

d) D'ici à la fin de 2002, elle sera amenée à remplacer 35 autres directeurs partant à la retraite (dont 27 occupant des postes soumis à la répartition géographique), et 51 fonctionnaires supérieurs dans le même cas (dont 31 occupant des postes soumis à la répartition géographique);

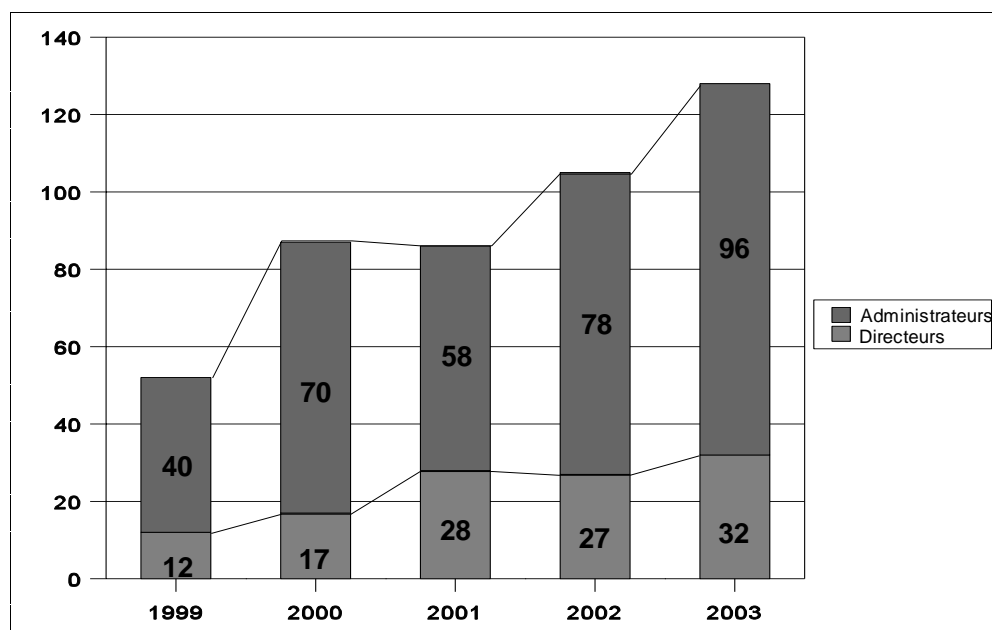
e) D'ici à la fin de 2003, elle aura à remplacer 41 autres directeurs partant à la retraite (dont 32 occupant des postes soumis à la répartition géographique), et 54 fonctionnaires supérieurs dans le même cas (dont 41 occupant des postes soumis à la répartition géographique).

Fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique

72. Pour les 2 410 fonctionnaires occupant actuellement des postes soumis à la répartition géographique, le nombre des départs à la retraite prévus entre 1999 et 2003 est de 471 (soit 19,5 %). Le nombre annuel moyen de départs à la retraite sera de 94, oscillant entre 53 en 1999 et 135 en 2003. La figure 14 montre comment ces départs se répartissent entre directeurs et administrateurs.

Figure 14

Départs à la retraite prévus pour la période 1999-2003 (fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique)



73. Pour trois pays, les départs à la retraite dans les cinq années à venir toucheront l'ensemble de leurs nationaux occupant des postes soumis à la répartition géographique. Pour 11 pays, ces départs réduiront le nombre actuel de leurs nationaux d'un pourcentage allant de 50 à 86 %, pour 43 pays, de 25 à 46 % et pour 54 pays, de 7 à 24 %. Enfin, il y a 52 pays dont aucun national ne doit partir à la retraite dans les cinq prochaines années.

74. Deux départements ou bureaux (Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, Commission d'indemnisation des Nations Unies) seront amenés à remplacer plus de 30 % de leur personnel occupant actuellement des postes soumis à la répartition géographique. Neuf départements ou bureaux (Département des affaires de désarmement, Département des affaires économiques et sociales, Département de la gestion/Bureau du Secrétaire général adjoint, Département des affaires politiques, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Office des Nations Unies à Genève, Office des Nations Unies à Vienne) verront partir à la retraite entre 20 et 30 % de leurs fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique. Le Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime et le Bureau chargé du Programme Iraq n'auront qu'un nombre minime de fonctionnaires à remplacer.

Notes

¹ En conséquence, les tableaux 1, 2, 3.A, 3.B, 3.C, 5.B, 6.B, 9.B et 12.B ont été supprimés. L'ancien tableau 4 est devenu le tableau 1, l'ancien tableau 5.A le tableau 2, l'ancien tableau 6.A le tableau 3, l'ancien tableau 7 le tableau 4, l'ancien tableau 8 le tableau 5, l'ancien tableau 9.A le tableau 6, l'ancien tableau 10 le tableau 7, l'ancien tableau 11.A le tableau 8.A, l'ancien tableau 11.B le tableau 8.B, l'ancien tableau 11.C le tableau 8.C, l'ancien tableau 11.D le tableau 8.D, l'ancien tableau 11.E le tableau 8.E et l'ancien tableau 12.A le tableau 9.

² La section V du rapport présente un certain nombre de lacunes parce que la qualité des données est inégale et que l'on ne dispose pas encore d'une base de données intégrée du Système intégré de gestion au niveau mondial. Deux populations statistiques ont été définies aux fins de l'analyse :

La *population I*, comprenant tous les fonctionnaires du Secrétariat, quel que soit le mode de financement de leur poste, qui sont titulaires d'un engagement d'au moins un an régi par les dispositions de la série 100 du Règlement du personnel, à l'exclusion de ceux qui sont affectés à des missions, des agents du Service mobile, du personnel chargé de l'assistance technique (auquel s'appliquent les dispositions de la série 200), du personnel recruté pour une période de courte durée (série 300) et des professeurs de langues. Au 30 juin 1999, ce groupe comprenait 11 157 fonctionnaires dans les catégories ci-après :

- Secrétaires généraux adjoints (SGA) et sous-secrétaires généraux (SSG);
- Catégorie des directeurs : directeurs (D-2) et administrateurs généraux (D-1);
- Catégorie des administrateurs : administrateurs hors classe, administrateurs de 1re classe, administrateurs de 2e classe, administrateurs adjoints de 1re classe et administrateurs adjoints de 2e classe (P-5, P-4, P-3, P-2 et P-1);
- Catégorie des services généraux (G-1 à G-7) et catégories apparentées (Service de sécurité et corps de métier).

La *population II*, comprenant tous les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur du Secrétariat, quel que soit le mode de financement de leur poste – soit 4 304 fonctionnaires – somme des 2 861 fonctionnaires de la classe des administrateurs et de rang supérieur émergeant au budget ordinaire et des 1 433 dont le poste est financé à l'aide de ressources extrabudgétaires (tableau A du présent rapport).

³ Département des affaires politiques, Département de l'information, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Haut Commissariat aux droits de l'homme, Office des Nations Unies à Genève, Office des Nations Unies à Nairobi, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Commission

- spéciale des Nations Unies.
- ⁴ Département de la gestion/Bureau du Secrétaire général adjoint, Département de la gestion/Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions, Commission économique pour l'Europe, Cabinet du Secrétaire général, Commission d'indemnisation des Nations Unies, Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), Bureau chargé du Programme Iraq, Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime.
- ⁵ Département des affaires de désarmement, Département des affaires économiques et sociales, Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, Département de la gestion/Bureau des services centraux d'appui, Département de la gestion/Bureau de la gestion des ressources humaines, Département des opérations de maintien de la paix, Commission économique pour l'Afrique, Bureau des services de contrôle interne, Bureau des affaires juridiques, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Office des Nations Unies à Vienne.
- ⁶ Départements et bureaux comptant 400 fonctionnaires ou plus : Département des affaires économiques et sociales, Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, Département de la gestion/Bureau des services centraux d'appui, Département de l'information, Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Office des Nations Unies à Genève, Office des Nations Unies à Vienne.
- ⁷ États-Unis d'Amérique, France, Kenya, Philippines et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
- ⁸ Les pays dont la représentation a fortement augmenté sont les États-Unis (+23), la France (+27), le Liban (+32), l'Iraq (+108) et le Rwanda (+21).
- ⁹ Thaïlande (-13), Égypte (-14) et Jordanie (-18).
- ¹⁰ Andorre, Azerbaïdjan, Brunéi Darussalam, Guinée-Bissau, Îles Marshall, Îles Salomon, Liechtenstein, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mozambique, Ouzbékistan, Palaos, République démocratique populaire lao, République de Moldova, Saint-Marin, Tadjikistan, Turkménistan.
- ¹¹ Andorre, Koweït, Ouzbékistan, Palaos et Tadjikistan.
- ¹² Département de la gestion/Bureau de la gestion des ressources humaines, Département de la gestion/Bureau du Secrétaire général adjoint.
- ¹³ Département de l'information, Département de la gestion/Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, Département des affaires juridiques, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Département des affaires économiques et sociales, Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, Cabinet du Secrétaire général, Département des affaires de désarmement.
- ¹⁴ Département des affaires politiques, Département des opérations de maintien de la paix, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime, Bureau des services de contrôle interne, Commission d'indemnisation des Nations Unies, Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), Office des Nations Unies à Genève, Office des Nations Unies à Nairobi, Office des Nations Unies à Vienne, Commission spéciale des Nations Unies.
- ¹⁵ Département de la gestion/Bureau des services centraux d'appui, Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Europe, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Bureau chargé du Programme Iraq.
- ¹⁶ Département de l'information, Département des opérations de maintien de la paix/Division de l'administration et de la logistique des missions, Commission d'indemnisation des Nations Unies, Office des Nations Unies à Genève, Commission économique pour l'Europe, Département des affaires économiques et sociales, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Conférence des

Nations Unies sur le commerce et le développement, Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, Bureau de la coordination des affaires humanitaires et Département des affaires politiques.

- ¹⁷ Le solde net des recrutements (367) et cessations de service (272) aux classes P-1/P-2 est donc de 95 fonctionnaires de ces classes disponibles (potentiel de remplacement).

Annexe

Tableaux statistiques

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Nombre de fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique, par nationalité et par classe, avec indication du nombre de fonctionnaires de sexe féminin, au 30 juin 1999	40
2. Nombre de fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique, par nationalité et par type de nomination, au 30 juin 1998 et au 30 juin 1999	50
3. Nominations à des postes soumis à la répartition géographique, par nationalité et par classe, avec indication du nombre de fonctionnaires de sexe féminin, 1er juillet 1998-30 juin 1999	56
4. Mouvements de personnel aux postes soumis à la répartition géographique, par nationalité, par type de nomination et par sexe, au 30 juin 1998 et au 30 juin 1999	58
5. Nombre de fonctionnaires occupant des postes qui exigent des connaissances linguistiques spéciales, par nationalité, par classe et par sexe, au 30 juin 1998 et au 30 juin 1999	65
6. Nombre d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur expressément recrutés pour des missions, par nationalité, par classe et par sexe, au 30 juin 1998 et au 30 juin 1999	67
7. Fourchette souhaitable et répartition pondérée des postes soumis à la répartition géographique et situation effective et pondérée, par État Membre, au 30 juin 1999	71
8. Répartition par sexe des fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, par département ou bureau et par classe, au 30 juin 1999	76
A. Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur occupant des postes soumis à la répartition géographique	76
B. Administrateurs occupant des postes qui exigent des connaissances linguistiques spéciales	79
C. Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur occupant des postes soumis à la répartition géographique et des postes exigeant des connaissances linguistiques spéciales ..	81
D. Agents des services généraux et des catégories apparentées	84
E. Nombre total d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur	86
9. Nombre de fonctionnaires de rang élevé occupant des postes soumis à la répartition géographique, par nationalité et par classe, 30 juin 1995-30 juin 1999	88

Tableau 1
**Nombre de fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique,
 par nationalité et par classe, avec indication du nombre de fonctionnaires de sexe féminin**

(Au 30 juin 1999)

Pays	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998		SGA		SSG		D-2		D-1		P-5	
	Total	Femmes*	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Afghanistan	7										2	
Afrique du Sud	7	3									1	1
Albanie	1											
Algérie	13	1					1		3		4	1
Allemagne	122	40	2				1	2	5	2	22	4
Andorre												
Angola	1											
Antigua-et-Barbuda	1	1								1		
Arabie saoudite	7	5								1		
Argentine	19	9					2			2	3	1
Arménie	4											
Australie	32	13					1	1	3	1	5	3
Autriche	19	9							1	1	2	1
Azerbaïdjan												
Bahamas	5	4								1		
Bahreïn												
Bangladesh	11								3		4	
Barbade	4	3									1	1
Bélarus	12										2	
Belgique	22	8					1		3	1	4	3
Belize	1											
Bénin	7	1										
Bhoutan	4											
Bolivie	3	1										
Bosnie-Herzégovine												
Botswana	2	2										
Brésil	27	9	2						1	2	3	3
Brunéi Darussalam												
Bulgarie	13	3									2	
Burkina Faso	8	2								1	3	
Burundi	8	2										
Cambodge	2	1										
Cameroun	17	4							2		1	1
Canada	52	20		1			1	1	2	1	10	4
Cap-Vert	3										1	
Chili	29	12			2			1	1	2		2
Chine	40	19	1				1		3	2	4	4
Chypre	4		1						2			
Colombie	7	1	1								3	
Comores	1											
Congo	4										1	

Pays	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998		SGA		SSG		D-2		D-1		P-5	
	Total	Femmes*	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Costa Rica	4	1							2		1	
Côte d'Ivoire	11	2									1	
Croatie	4	3										
Cuba	9	2					1					
Danemark	9	3							1		1	
Djibouti	1										1	
Dominique	2	2										
Égypte	12	3	1				1	1	4		2	1
El Salvador	7	1										
Émirats arabes unis	1	1										1
Équateur	5	2										1
Érythrée	4	1										
Espagne	38	16					1		1	2	1	
Estonie	3	1										
États-Unis d'Amérique	361	189	1		1	1	5		24	16	39	49
Éthiopie	23	6							2		1	
Ex-République yougoslave de Macédoine	2	1										
Fédération de Russie	128	15	1				3		6		22	2
Fidji	1								1			
Finlande	11	5							1		2	
France	96	41	2				2	2	6	4	15	6
Gabon	2											
Gambie	5						1		2		2	
Géorgie	2											
Ghana	11	4	1						1		2	1
Grèce	9	6										3
Grenade	2											
Guatemala	6	1							1			
Guinée	5	1									1	
Guinée-Bissau	1											
Guinée équatoriale	2											
Guyana	12	7			2				1	2	1	2
Haïti	4	2			1					1		
Honduras	2											
Hongrie	7	1									1	1
Îles Marshall												
Îles Salomon												
Inde	42	13	1				1		1	1	5	1
Indonésie	5	1	1						1			
Iran (République islamique d')	13	7								1	2	4
Iraq	9	2							2			1
Irlande	13	7		1					2		1	2
Islande	5								1			
Israël	9	4							1	1	1	1
Italie	62	22	1		1		5		1	2	8	4
Jamahiriya arabe libyenne	4											2

Pays	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998		SGA		SSG		D-2		D-1		P-5	
	Total	Femmes*	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Jamaïque	14	8				1						
Japon	104	56	1		1			1	2	2	4	3
Jordanie	13	3							2		1	
Kazakhstan											1	
Kenya	13	4					2				6	
Kirghizistan												
Koweït												
Lesotho	6	4										1
Lettonie	3	1										
Liban	15	5									4	
Libéria	8	4									2	1
Liechtenstein												
Lituanie	4	3										
Luxembourg	2	1										
Madagascar	7	1									2	
Malaisie	11	5				1			1	1	4	1
Malawi	8	1									2	
Maldives												
Mali	9	1						1			3	
Malte	3								2		1	
Maroc	8	3							2		1	1
Maurice	8				1		2				2	
Mauritanie	4								1			
Mexique	21	10								1	6	3
Micronésie (États fédérés de)												
Monaco												
Mongolie	3	2										
Mozambique												
Myanmar	4	1								1	1	
Namibie	3	1										
Népal	7										3	
Nicaragua	7	4								1		
Niger	5	3								1	1	
Nigéria	15	3							2	1	4	
Norvège	5	2										
Nouvelle-Zélande	9	5					1	1	1	1	2	1
Oman	2	1					1			1		
Ouganda	12	6					1		1	1	2	
Ouzbékistan												
Pakistan	19	5	1				3		1			1
Palaos												
Panama	3	1					1					
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3											
Paraguay	3	1								1		
Pays-Bas	28	4							2		3	1
Pérou	17	6			1				1	1	2	

Pays	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998		SGA		SSG		D-2		D-1		P-5	
	Total	Femmes*	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Philippines	66	38							1	1	2	3
Pologne	14	1					1				3	1
Portugal	6	3										
Qatar	2								1			
République arabe syrienne	8	3									2	
République centrafricaine	3											
République de Corée	18	8			1							
République démocratique du Congo	8	2									1	
République démocratique populaire lao												
République de Moldova												
République dominicaine	6	2									1	
République populaire démocratique de Corée	1											
République tchèque	8	3					1				2	
République-Unie de Tanzanie	12	5					1	1			3	2
Roumanie	3											
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	81	31	1		1		5		8	2	14	3
Rwanda	5	1										
Sainte-Lucie	4	2								1		
Saint-Kitts-et-Nevis	6	4										
Saint-Marin												
Saint-Vincent-et-les Grenadines	5	2										
Samoa	1											
Sao Tomé-et-Principe												
Sénégal	14	5			1		1		1		1	1
Seychelles	2										1	
Sierra Leone	8	2									1	1
Singapour	9	5					1		1	2	1	1
Slovaquie	5											
Slovénie	1										1	
Somalie	8	2							1		2	1
Soudan	9								1		2	
Sri Lanka	7	3	1				1					
Suède	21	9	1				2			2	4	1
Suriname	2	1										
Swaziland	3	1							1			
Tadjikistan												
Tchad	3										1	
Thaïlande	27	15							1		1	
Togo	5								1			
Trinité-et-Tobago	17	11								1		1
Tunisie	10	1			1		1		1	1	2	
Turkménistan												
Turquie	10	4						2	3		1	2
Ukraine	22	1							1		3	
Uruguay	9	1						1	2		2	

Pays	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998		SGA		SSG		D-2		D-1		P-5	
	Total	Femmes*	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Vanuatu												
Venezuela	13	8									1	1
Viet Nam	5	2									1	
Yémen	5	1							1		1	
Yougoslavie	11	2							1		2	
Zambie	5										2	
Zimbabwe	7	1							1			1
Total partiel	2 384	881	21	2	14	3	52	16	136	71	305	141
Regroupement économique												
Pays en développement	1 030	356	11		10	2	23	7	64	34	129	49
Autres pays	1 354	525	10	2	4	1	29	9	72	37	176	92
Autre origine												
Apatrides	3										1	
Suisse	12	4					1				4	2
Tuvalu	1											
Total partiel	16	4					1				5	2
Total général	2 400	885	21	2	14	3	53	16	136	71	310	143

* Le nombre de femmes est inclus dans le nombre total de fonctionnaires.

P-4		P-3		P-2		P-1		Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		Point médian	Fourchette souhaitable
H	F	H	F	H	F	H	F	Femmes*	Total		
3									5	6,14	1-14
	1	1	1	3	1			4	9	11,82	7-17
		1							1	5,75	1-14
		1						1	10	7,61	3-14
26	11	20	13	5	11			43	124	147,73	126-170
										5,68	1-14
1									1	6,02	1-14
								1	1	5,65	1-14
1	3		1	1				5	7	14,19	9-19
2	5	1	2					10	18	21,06	16-26
				5					5	5,86	1-14
5	5	3	3		1			14	31	27,23	22-32
2	1	3	5		1			9	17	19,26	14-24
			2	1	3			6	7	6,11	1-14
										5,84	1-14
										5,88	1-14
2		1							10	8,49	4-14
	1							2	3	5,74	1-14
5		4							11	7,03	2-14
4	2	2	2					8	22	21,63	17-26
		1							1	5,64	1-14
2		2	1					1	5	5,78	1-14
3		1							4	5,68	1-14
		1	1					1	2	5,89	1-14
										5,80	1-14
				1	2			2	3	5,80	1-14
6	3	6	5	2				13	33	30,22	25-35
										5,91	1-14
6	1	2	1		1			3	13	6,08	1-14
1			1	1				2	7	5,89	1-14
3	1		1	2				2	7	5,77	1-14
1			1					1	2	5,88	1-14
8		2	3		1			5	18	6,12	1-14
13	7	6	8		1			23	55	45,68	39-53
		2							3	5,66	1-14
1	1	1		13	8			14	32	7,82	3-14
6	4	4	4	1	5			19	39	47,49	40-55
				1					4	6,13	1-14
1		2	3					3	10	7,99	3-14
1									1	5,65	1-14
1		2							4	5,73	1-14

P-4		P-3		P-2		P-1		Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		Point médian	Fourchette souhaitable
H	F	H	F	H	F	H	F	Femmes*	Total		
		1	1					1	5	5,93	1-14
4	2	4						2	11	6,09	1-14
	1		2	2	1			4	6	6,24	1-14
2	1	3	1	1				2	9	6,24	1-14
1	1	3	1					2	8	15,62	11-20
1									2	5,65	1-14
	1				1			2	2	5,64	1-14
3			1					3	14	7,93	3-14
2				4	3			3	9	5,92	1-14
								1	1	8,22	3-14
		2		1	1			2	5	6,17	1-14
		1		1	2			2	4	5,71	1-14
8	2	9	8	4	8			20	44	43,54	37-50
		1		1	2			2	4	5,87	1-14
43	60	35	45	10	16			187	345	369,17	314-425
2		5	2	6	3			5	21	7,03	2-14
				3	1			1	4	5,73	1-14
39	6	34	6	2	1			15	122	30,24	25-35
									1	5,70	1-14
3	4	1	2					6	13	13,49	9-18
14	13	18	13	3	7			45	105	100,47	85-116
		2							2	5,86	1-14
									5	5,66	1-14
3									3	6,02	1-14
3	3							4	11	6,13	1-14
3	1	1	1		1			6	10	10,88	6-16
				2					2	5,64	1-14
1	1	2						1	5	6,13	1-14
	1	1		1				1	4	5,84	1-14
										5,66	1-14
		1		1					2	5,65	1-14
1	2				3			9	14	5,65	1-14
			1	1				2	4	5,82	1-14
		1		1					2	5,80	1-14
1	1	2		2				2	8	7,57	3-14
										5,64	1-14
										5,64	1-14
7	5	9	3	5	3			13	42	31,21	26-36
1		1	2	1				2	7	12,75	8-18
3	2							7	12	9,77	5-15
3			1	1				2	8	6,73	2-14
1	2	1	2	1				7	13	8,91	4-14
2		1		1					5	6,09	1-14
3	2	1		1				4	11	10,68	6-15
6	1	13	11	7	4			22	64	84,60	72-97
2									4	7,64	3-14

P-4		P-3		P-2		P-1		Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		Point médian	Fourchette souhaitable
H	F	H	F	H	F	H	F	Femmes*	Total		
3	1	3	4	1	1			7	14	5,76	1-14
15	15	13	21	9	19			61	106	294,25	250-338
5		1	1	1				1	11	5,83	1-14
									1	6,94	2-14
1	2		2					4	13	6,44	2-14
										5,84	1-14
										7,58	3-14
1	2	1	1		1			5	7	5,70	1-14
				2	1			1	3	6,02	1-14
3	1	1	3	1	1			5	14	5,92	1-14
	2		1		1			5	7	5,71	1-14
										5,71	1-14
	1		1	1	1			3	4	6,02	1-14
		2	1					1	3	6,60	2-14
3	1			1				1	7	6,01	1-14
1	2							5	11	8,66	4-14
2		3							7	5,88	1-14
										5,64	1-14
1		3		1				1	9	5,90	1-14
									3	5,83	1-14
2	1		1					3	8	6,83	2-14
		1							6	5,78	1-14
1		2							4	5,69	1-14
4	3	1	3	1	1			11	23	21,83	17-27
										5,64	1-14
										5,68	1-14
		1	2	1				2	4	5,70	1-14
										6,04	1-14
1		1						1	4	6,78	2-14
				2	1			1	3	5,76	1-14
4									7	6,16	1-14
1			2	1	1			4	6	5,73	1-14
					1			2	3	5,87	1-14
1		2	2	1				3	13	8,80	4-14
2	1	1						1	4	14,44	10-19
2		1	2					5	12	8,86	4-14
								1	2	6,40	2-14
2	1		4					6	12	6,13	1-14
										6,67	2-14
7	1	2	2	1				4	19	9,51	5-14
										5,64	1-14
		1			1			1	3	5,87	1-14
		2		2					4	5,82	1-14
1		1			1			2	4	5,93	1-14
11		8	3		1			5	29	29,30	24-34
3	4	1	1	2				6	16	7,52	3-14

P-4		P-3		P-2		P-1		Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		Point médian	Fourchette souhaitable
H	F	H	F	H	F	H	F	Femmes*	Total		
8	15	10	9	4	8			36	61	8,40	4-14
6		3		1				2	15	9,46	5-14
1	1	1		2	1			2	6	11,81	7-17
		1							2	6,11	1-14
2		1	2		1			3	8	6,87	2-14
1		2							3	5,71	1-14
1	2	8	2	6	3			7	23	20,87	16-26
3	2	1						2	7	6,78	2-14
										5,75	1-14
										5,98	1-14
2	1			1				1	5	6,02	1-14
				1					1	6,40	2-14
1	2	2	1					3	9	7,59	3-14
1	2		1					6	11	6,36	2-14
1				3					4	7,09	2-14
12	8	9	15	4	3			31	85	79,74	68-92
	1	1		4				1	6	5,76	1-14
1		1	1					2	4	5,64	1-14
			3	2	1			4	6	5,64	1-14
										5,65	1-14
1	1	1		1	1			2	5	5,64	1-14
		1							1	5,64	1-14
										5,64	1-14
2	2	3	2					5	14	5,90	1-14
		1							2	5,65	1-14
3	1	1						2	7	5,73	1-14
1			1	1				4	9	8,21	3-14
1		3		1					5	6,30	2-14
									1	6,54	2-14
	1	2						2	7	5,86	1-14
3	1	2						1	9	6,34	2-14
	2	2	1					3	7	6,21	1-14
2	4	1	1	1				8	19	21,32	17-26
1			1					1	2	5,69	1-14
		1			1			1	3	5,67	1-14
										5,83	1-14
1		1							3	5,78	1-14
3	4	2	7	5	4			15	27	9,37	5-14
3				1					5	5,73	1-14
3	2		1	2	5			10	15	5,89	1-14
3				1				1	10	6,23	1-14
										5,84	1-14
2			1					5	11	13,34	9-18
11		4	1	1	1			2	22	11,10	6-16

P-4		P-3		P-2		P-1		Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		Point médian	Fourchette souhaitable
H	F	H	F	H	F	H	F	Femmes*	Total		
4	1							2	10	6,38	2-14
										5,64	1-14
1	5	1	1	1	2			9	13	8,64	4-14
2			2					2	5	7,43	3-14
1									3	6,13	1-14
		4	2	1				2	10	6,35	2-14
		1							3	5,84	1-14
4		1						1	7	6,02	1-14
435	254	346	273	171	155			915	2 395		
185	103	134	102	99	72			369	1 024	994,82	846-1 144
250	151	212	171	72	83			546	1 371	1 605,18	1 364-1 845
2									3		
2			2					4	11		
1									1		
5			2					4	15		
440	254	346	275	171	155			919	2 410		

Tableau 2
**Nombre de fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique,
 par nationalité et par type de nomination**

(Au 30 juin 1998 et au 30 juin 1999)

Pays	Au 30 juin 1998					Au 30 juin 1999				
	Type de nomination				Total	Type de nomination				Total
	À titre permanent	Pour une période de stage	Pour une durée déterminée	Pourcentage de fonctionnaires nommés pour une durée déterminée		À titre permanent	Pour une période de stage	Pour une durée déterminée	Pourcentage de fonctionnaires nommés pour une durée déterminée	
Afghanistan	6		1	7	14,3	5			5	0,0
Afrique du Sud	3	4		7	0,0	3	4	2	9	22,2
Albanie			1	1	100,0			1	1	100,0
Algérie	11		2	13	15,4	9		1	10	10,0
Allemagne	104	6	12	122	9,8	104	6	14	124	11,3
Andorre										
Angola	1			1	0,0	1			1	0,0
Antigua-et-Barbuda	1			1	0,0	1			1	0,0
Arabie saoudite	6		1	7	14,3	5		2	7	28,6
Argentine	14		5	19	26,3	12		6	18	33,3
Arménie	1	3		4	0,0	2	3		5	0,0
Australie	19		13	32	40,6	17		14	31	45,2
Autriche	15		4	19	21,1	13		4	17	23,5
Azerbaïdjan										
Bahamas	4	1		5	0,0	5		2	7	28,6
Bahreïn										
Bangladesh	7		4	11	36,4	6		4	10	40,0
Barbade	4			4	0,0	3			3	0,0
Bélarus	11		1	12	8,3	10		1	11	9,1
Belgique	16		6	22	27,3	17		5	22	22,7
Belize	1			1	0,0	1			1	0,0
Bénin	4		3	7	42,9	3		2	5	40,0
Bhoutan	4			4	0,0	4			4	0,0
Bolivie	2		1	3	33,3	1		1	2	50,0
Bosnie-Herzégovine										
Botswana			2	2	100,0		2	1	3	33,3
Brésil	17		10	27	37,0	20		13	33	39,4
Brunéi Darussalam										
Bulgarie	5		8	13	61,5	5		8	13	61,5
Burkina Faso	3		5	8	62,5	3		4	7	57,1
Burundi	7		1	8	12,5	6		1	7	14,3
Cambodge	1		1	2	50,0	1		1	2	50,0
Cameroun	8		9	17	52,9	8		10	18	55,6
Canada	28	1	23	52	44,2	27		28	55	50,9
Cap-Vert	3			3	0,0	3			3	0,0
Chili	26		3	29	10,3	23		9	32	28,1
Chine	20	3	17	40	42,5	20	3	16	39	41,0
Chypre	2		2	4	50,0	3		1	4	25,0

Pays	Au 30 juin 1998				Au 30 juin 1999					
	Type de nomination			Total	Type de nomination				Total	Pourcentage de fonctionnaires nommés pour une durée déterminée
	À titre permanent	Pour une période de stage	Pour une durée déterminée		À titre permanent	Pour une période de stage	Pour une durée déterminée			
Colombie	4		3	7	42,9	4		6	10	60,0
Comores	1			1	0,0	1			1	0,0
Congo	3		1	4	25,0	3		1	4	25,0
Costa Rica	2		2	4	50,0	2		3	5	60,0
Côte d'Ivoire	10		1	11	9,1	9		2	11	18,2
Croatie	3		1	4	25,0	3	2	1	6	16,7
Cuba	6		3	9	33,3	6		3	9	33,3
Danemark	7		2	9	22,2	6		2	8	25,0
Djibouti			1	1	100,0			2	2	100,0
Dominique		1	1	2	50,0	1		1	2	50,0
Égypte	6		6	12	50,0	7		7	14	50,0
El Salvador	3	4		7	0,0	3	6		9	0,0
Émirats arabes unis	1			1	0,0	1			1	0,0
Équateur	3		2	5	40,0	3	1	1	5	20,0
Érythrée	1	2	1	4	25,0	1	2	1	4	25,0
Espagne	21	6	11	38	28,9	24	6	14	44	31,8
Estonie	2	1		3	0,0	3	1		4	0,0
États-Unis d'Amérique	254	10	97	361	26,9	247	4	94	345	27,2
Éthiopie	20		3	23	13,0	17		4	21	19,0
Ex-République yougoslave de Macédoine		2		2	0,0	1	2	1	4	25,0
Fédération de Russie	73		55	128	43,0	73		49	122	40,2
Fidji			1	1	100,0			1	1	100,0
Finlande	6		5	11	45,5	6		7	13	53,8
France	68	3	25	96	26,0	67	7	31	105	29,5
Gabon	2			2	0,0	2			2	0,0
Gambie	5			5	0,0	4			5	0,0
Géorgie			2	2	100,0	1		2	3	66,7
Ghana	4		7	11	63,6	4		7	11	63,6
Grèce	9			9	0,0	9			10	0,0
Grenade	2			2	0,0	2			2	0,0
Guatemala	3		3	6	50,0	2		3	5	60,0
Guinée	3		2	5	40,0	2		2	4	50,0
Guinée-Bissau			1	1	100,0					
Guinée équatoriale	2			2	0,0	2			2	0,0
Guyana	12			12	0,0	11		3	14	21,4
Haïti	3		1	4	25,0	3		1	4	25,0
Honduras	2			2	0,0	2			2	0,0
Hongrie	3	1	3	7	42,9	3	1	4	8	50,0
Îles Marshall										
Îles Salomon										
Inde	29		13	42	31,0	29		13	42	31,0
Indonésie	3		2	5	40,0	4		3	7	42,9

Pays	Au 30 juin 1998				Au 30 juin 1999					
	Type de nomination			Pourcentage de fonctionnaires nommés pour une durée déterminée	Type de nomination				Pourcentage de fonctionnaires nommés pour une durée déterminée	
	À titre permanent	Pour une période de stage	Pour une durée déterminée		Total	À titre permanent	Pour une période de stage	Pour une durée déterminée		Total
Iran (République islamique d')	10		3	13	23,1	10		2	12	16,7
Iraq	6		3	9	33,3	5		3	8	37,5
Irlande	9		4	13	30,8	9		4	13	30,8
Islande	5			5	0,0	5			5	0,0
Israël	8		1	9	11,1	10		1	11	9,1
Italie	43	4	15	62	24,2	44	4	16	64	25,0
Jamahiriya arabe libyenne	4			4	0,0	4			4	0,0
Jamaïque	13		1	14	7,1	12		2	14	14,3
Japon	79	12	13	104	12,5	80	10	16	106	15,1
Jordanie	8		5	13	38,5	8		3	11	27,3
Kazakhstan								1	1	100,0
Kenya	8		5	13	38,5	8		5	13	38,5
Kirghizistan										
Koweït										
Lesotho	5		1	6	16,7	6		1	7	14,3
Lettonie		2	1	3	33,3		2	1	3	33,3
Liban	14		1	15	6,7	12		2	14	14,3
Libéria	8			8	0,0	6		1	7	14,3
Liechtenstein										
Lituanie	3		1	4	25,0	3		1	4	25,0
Luxembourg	2			2	0,0	3			3	0,0
Madagascar	7			7	0,0	7			7	0,0
Malaisie	8		3	11	27,3	8		3	11	27,3
Malawi	5		3	8	37,5	4		3	7	42,9
Maldives										
Mali	6		3	9	33,3	6		3	9	33,3
Malte	3			3	0,0	3			3	0,0
Maroc	8			8	0,0	8			8	0,0
Maurice	7		1	8	12,5	5		1	6	16,7
Mauritanie	3		1	4	25,0	3		1	4	25,0
Mexique	16		5	21	23,8	17		6	23	26,1
Micronésie (États fédérés de)										
Monaco										
Mongolie	2	1		3	0,0	3	1		4	0,0
Mozambique										
Myanmar	4			4	0,0	4			4	0,0
Namibie	1	1	1	3	33,3	2	1		3	0,0
Népal	4		3	7	42,9	4		3	7	42,9
Nicaragua	6		1	7	14,3	5		1	6	16,7
Niger	2		3	5	60,0	2		1	3	33,3
Nigéria	9		6	15	40,0	7		6	13	46,2

Pays	Au 30 juin 1998				Au 30 juin 1999					
	Type de nomination			Total	Type de nomination				Total	Pourcentage de fonctionnaires nommés pour une durée déterminée
	À titre permanent	Pour une période de stage	Pour une durée déterminée		À titre permanent	Pour une période de stage	Pour une durée déterminée			
Norvège	5			5	0,0	4			4	0,0
Nouvelle-Zélande	9			9	0,0	9		3	12	25,0
Oman	2			2	0,0	2			2	0,0
Ouganda	6		6	12	50,0	6		6	12	50,0
Ouzbékistan										
Pakistan	7		12	19	63,2	7		12	19	63,2
Palaos										
Panama	1	1	1	3	33,3	1	1	1	3	33,3
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2	1		3	0,0	3	1		4	0,0
Paraguay	3			3	0,0	3	1		4	0,0
Pays-Bas	23		5	28	17,9	22		7	29	24,1
Pérou	14		3	17	17,6	13		3	16	18,8
Philippines	61		5	66	7,6	56		5	61	8,2
Pologne	6	1	7	14	50,0	6	1	8	15	53,3
Portugal	5		1	6	16,7	4	1	1	6	16,7
Qatar			2	2	100,0			2	2	100,0
République arabe syrienne	5		3	8	37,5	5		3	8	37,5
République centrafricaine	3			3	0,0	3			3	0,0
République de Corée	13	2	2	17	11,8	14	4	5	23	21,7
République démocratique du Congo	6		2	8	25,0	5		2	7	28,6
République démocratique populaire lao										
République de Moldova										
République dominicaine	6			6	0,0	5			5	0,0
République populaire démocratique de Corée		2		2	0,0		1		1	0,0
République tchèque	5		3	8	37,5	5		4	9	44,4
République-Unie de Tanzanie	12			12	0,0	10		1	11	9,1
Roumanie	3			3	0,0	3	1		4	0,0
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	54		27	81	33,3	51		33	85	38,8
Rwanda	1	3	1	5	20,0	3	2	1	6	16,7
Sainte-Lucie	2		2	4	50,0	2		2	4	50,0
Saint-Kitts-et-Nevis	2	2	2	6	33,3	4	1	1	6	16,7
Saint-Marin										
Saint-Vincent-et-les Grenadines	3		2	5	40,0	3		2	5	40,0
Samoa	1			1	0,0	1			1	0,0
Sao Tomé-et-Principe										
Sénégal	9		5	14	35,7	9		5	14	35,7
Seychelles	2			2	0,0	2			2	0,0

Pays	Au 30 juin 1998					Au 30 juin 1999				
	Type de nomination			Total	Pourcentage de fonctionnaires nommés pour une durée déterminée	Type de nomination			Total	Pourcentage de fonctionnaires nommés pour une durée déterminée
	À titre permanent	Pour une période de stage	Pour une durée déterminée			À titre permanent	Pour une période de stage	Pour une durée déterminée		
Sierra Leone	5		3	8	37,5	4		3	7	42,9
Singapour	9			9	0,0	9			9	0,0
Slovaquie	5			5	0,0	5			5	0,0
Slovénie	1			1	0,0	1			1	0,0
Somalie	6		2	8	25,0	5		2	7	28,6
Soudan	7		2	9	22,2	7		2	9	22,2
Sri Lanka	3		4	7	57,1	3		4	7	57,1
Suède	13		8	21	38,1	13		6	19	31,6
Suriname	1		1	2	50,0	1		1	2	50,0
Swaziland			3	3	100,0		1	2	3	66,7
Tadjikistan										
Tchad	3			3	0,0	3			3	0,0
Thaïlande	22		5	27	18,5	22		5	27	18,5
Togo	3		2	5	40,0	3		2	5	40,0
Trinité-et-Tobago	11		6	17	35,3	11		4	15	26,7
Tunisie	7		3	10	30,0	7		3	10	30,0
Turkménistan										
Turquie	9		1	10	10,0	9		2	11	18,2
Ukraine	17	1	4	22	18,2	16	2	4	22	18,2
Uruguay	3		6	9	66,7	3		7	10	70,0
Vanuatu										
Venezuela	9		4	13	30,8	9		4	13	30,8
Viet Nam	4		1	5	20,0	4		1	5	20,0
Yémen	5			5	0,0	3			3	0,0
Yougoslavie	8		3	11	27,3	7		3	10	30,0
Zambie	5			5	0,0	3			3	0,0
Zimbabwe	4		3	7	42,9	4		3	7	42,9
Total partiel	1 677	81	626	2 384	26,3	1 635	85	672	2 395	28,1
Palestine										
Apatrides	2		1	3	33,3	2		1	3	33,3
Suisse	7		5	12	41,7	7		4	11	36,4
Tuvalu			1	1	100,0			1	1	100,0
Total partiel	9	0	7	16	43,8	9	0	6	15	40,0
Total général	1 686	81	633	2 400	26,4	1 644	85	678	2 410	28,1

Tableau 3
Nominations à des postes soumis à la répartition géographique, par nationalité et par classe,
avec indication du nombre de fonctionnaires de sexe féminin

(1er juillet 1998-30 juin 1999)

Pays	SGA		SSG		D-2		D-1		P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total général	Total femmes
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Afrique du Sud									1	1									2	1
Allemagne														1	1	1	3		6	4
Arabie saoudite											1								1	1
Argentine											1		1						2	2
Arménie															1				1	
Australie					1						2	1							4	2
Bahamas																2			2	2
Botswana															1				1	
Brésil									1	1	1								3	1
Cameroun											1								1	
Canada									2		1		2						5	3
Chili					1														1	1
Chine															1	1			2	1
Colombie											1	1							2	1
Costa Rica							1												1	
Croatie																1			1	1
Djibouti									1										1	
Égypte											1								1	
El Salvador																2			2	2
Érythrée																1			1	1
Espagne											1		1	1		2			5	3
Estonie																1			1	1
États-Unis d'Amérique							1	1			2		1	3					8	6
Ex-République yougoslave de Macédoine																2			2	
Fédération de Russie						1													1	
Finlande											1	1							2	1
France											3		2		1	4			10	4
Hongrie										1									1	1
Indonésie											1								1	
Italie					1									1	1	1			4	2
Japon												2	2			4			8	6
Jordanie											1								1	
Libéria												1							1	1
Lituanie															1				1	
Mexique								1											1	1
Mongolie													1						1	
Nouvelle-Zélande					1				1		1								3	
Pakistan											1								1	
Papouasie-Nouvelle-Guinée															1				1	
Paraguay																1			1	1

Pays	SGA		SSG		D-2		D-1		P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total général	Total femmes
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Pays-Bas											1								1	
Pologne					1														1	1
Portugal													1						1	
République de Corée											1		1		4				6	
République tchèque					1														1	
République-Unie de Tanzanie					1														1	1
Roumanie															1				1	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord					1	2	1		2	1	1								8	1
Rwanda															1				1	
Singapour						1													1	
Turquie					1														1	1
Ukraine															1				1	1
Uruguay					1														1	1
Venezuela											1	1							2	1
Zimbabwe											1								1	
Total partiel					4	6	5	2	8	3	19	11	13	11	16	24			122	57
Autre origine																				
Suisse									1										1	
Total partiel									1										1	
Total					4	6	5	2	9	3	19	11	13	11	16	24			123	57

Tableau 4

Mouvements de personnel aux postes soumis à la répartition géographique, par nationalité, par type de nomination et par sexe

(30 juin 1998 et 30 juin 1999)

Pays	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998		Nominations						Départs ^a						Autres mouvements ^b		Nombre de fonctionnaire au 30 juin 1999	
			Personnel permanent		Personnel non permanent		Total		Personnel permanent		Personnel non permanent		Total					
	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F		
Afghanistan	7								1		1		2				5	
Afrique du Sud	7	3			2	1	2	1									9	4
Albanie	1																1	
Algérie	13	1							1		1		2		-1		10	1
Allemagne	122	40	4	3	2	1	6	4	8	4	8		16	4	12	3	124	43
Andorre																		
Angola	1																1	
Antigua-et-Barbuda	1	1															1	1
Arabie saoudite	7	5			1	1	1	1	1	1	1		2	1	1		7	5
Argentine	19	9			2	2	2	2	2		2		4		1	-1	18	10
Arménie	4		1				1										5	
Australie	32	13			4	2	4	2	2	1	2		4	1	-1		31	14
Autriche	19	9							3		3		6		4		17	9
Azerbaïdjan																		
Bahamas	5	4			2	2	2	2									7	6
Bahreïn																		
Bangladesh	11								1		1		2		1		10	
Barbade	4	3							1	1	1		2	1	1		3	2
Bélarus	12								1		1		2		1		11	
Belgique	22	8									1		1		1		22	8
Belize	1																1	
Bénin	7	1													-2		5	1
Bhoutan	4																4	
Bolivie	3	1							1		1		2		1		2	1
Bosnie-Herzégovine																		
Botswana	2	2	1				1										3	2
Brésil	27	9			3	1	3	1							3	3	33	13
Brunéi Darussalam																		
Bulgarie	13	3															13	3
Burkina Faso	8	2													-1		7	2

Pays	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998		Nominations						Départs ^a						Autres mouvements ^b		Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		
	Total	F	Personnel permanent		Personnel non permanent		Total		Personnel permanent		Personnel non permanent		Total		Total	F	Total	F	
			Total	F	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F							
Burundi	8	2																7	2
Cambodge	2	1																2	1
Cameroun	17	4		1			1		1			1		2				18	5
Canada	52	20		5	3		5	3	2	1		2	1	4	1			55	23
Cap-Vert	3																	3	
Chili	29	12		1	1		1	1	3	1		3		6	1			32	14
Chine	40	19	2	1			2	1	2	1		2		4	1			39	19
Chypre	4																	4	
Colombie	7	1			2	1		2	1									10	3
Comores	1																	1	
Congo	4																	4	
Costa Rica	4	1			1		1											5	1
Côte d'Ivoire	11	2																11	2
Croatie	4	3	1	1			1	1										6	4
Cuba	9	2																9	2
Danemark	9	3							1	1		1		2	1			8	2
Djibouti	1				1		1											2	
Dominique	2																	2	
Égypte	12	3			1		1											14	3
El Salvador	7	1	2	2			2	2										9	3
Émirats arabes unis	1	1																1	1
Équateur	5	2																5	2
Érythrée	4	1			1	1		1	1									4	2
Espagne	38	16	3	2	2	1		5	3									44	20
Estonie	3	1	1	1			1	1										4	2
États-Unis d'Amérique	361	189	1	1	7	5		8	6	22	7	22	4	44	11	20	3	345	187
Éthiopie	23	6								5	2	5		10	2	8	1	21	5
Ex-République yougoslave de Macédoine	2	1	1		1		2											4	1
Fédération de Russie	128	15			1		1											122	15
Fidji	1																	1	
Finlande	11	5			2	1		2	1									13	6
France	96	41	5	3	5	1		10	4	4	2	4		8	2	7	2	105	45
Gabon	2																	2	

Pays	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998			Nominations						Départs ^a			Autres mouvements ^b			Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		
	Total	F	F	Personnel permanent	Personnel non permanent		Total	Personnel permanent	Personnel non permanent		Total	Total	F	F	Total	F	F	Total
					Total	F			Total	F								
Gambie	5																	5
Géorgie	2																	3
Ghana	11	4																11
Grèce	9	6																10
Grenade	2																	2
Guatemala	6	1					1			1								5
Guinée	5	1					1			1								4
Guinée-Bissau	1																	1
Guinée équatoriale	2																	2
Guyana	12	7																14
Haïti	4	2																4
Honduras	2																	2
Hongrie	7	1			1	1												8
Îles Marshall																		2
Îles Salomon																		2
Inde	42	13					2	1										42
Indonésie	5	1			1													7
Iran (République islamique d')	13	7																12
Iraq	9	2					1			1								8
Irlande	13	7																13
Islande	5																	5
Israël	9	4																11
Italie	62	22	1	1	3	1	4	2	4	2	4	1	8	3	6	1		64
Jamahiriya arabe libyenne	4																	4
Jamaïque	14	8																14
Japon	104	56	6	5	2	1	8	6	6	4	6		12	4	6	3		106
Jordanie	13	3			1		1		1		1		2		-1	-2		11
Kazakhstan																		1
Kenya	13	4																13
Kirghizistan																		4
Koweït																		1
Lesotho	6	4																7
Lettonie	3	1	1															3
Liban	15	5					1		1				2		1			14

Pays	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998			Nominations						Départs ^a						Autres mouvements ^b		Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		
	Total	F	F	Personnel permanent	Personnel non permanent		Total	Personnel permanent	Personnel non permanent		Total	Personnel permanent	Personnel non permanent		Total	F	F	Total	F	
					Total	F			Total	F			Total	F						Total
Libéria	8	4			1	1	1	1			1								7	5
Liechtenstein																				
Lituanie	4	3																	4	3
Luxembourg	2	1																1	3	1
Madagascar	7	1																	7	1
Malaisie	11	5																	11	5
Malawi	8	1					1	1	1	1								1	7	
Maldives																				
Mali	9	1																	9	1
Malte	3																		3	
Maroc	8	3																	8	3
Maurice	8						1	1	1	1									6	
Mauritanie	4																		4	
Mexique	21	10			1	1	1	1										1	23	11
Micronésie (États fédérés de)																				
Monaco																				
Mongolie	3	2	1																4	2
Mozambique																				
Myanmar	4	1																	4	1
Namibie	3	1																	3	1
Népal	7																		7	
Nicaragua	7	4					1	1	1	1									6	4
Niger	5	3																	3	2
Nigéria	15	3					2	2	2	2									13	3
Norvège	5	2					1	1	1	1									4	1
Nouvelle-Zélande	9	5																	12	5
Oman	2	1																	2	1
Ouganda	12	6																	12	6
Ouzbékistan																				
Pakistan	19	5			1														19	4
Palaos																				
Panama	3	1																	3	1
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3	3	1				1	1	1	1									4	
Paraguay	3	1	1	1															4	2

Pays	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998			Nominations						Départs ^a						Autres mouvements ^b		Nombre de fonctionnaire au 30 juin 1999	
	Total	F	Total	Personnel permanent	Personnel permanent		Personnel non permanent		Total	Personnel permanent	Personnel permanent		Personnel non permanent		Total	F	Total	F	Total
					Total	F	Total	F			Total	F	Total	F					
Pays-Bas	28	4	1					1		1				2		2		29	5
Pérou	17	6							1	1				2		1		16	6
Philippines	66	38							7	4				14		9		61	36
Pologne	14	1						1	1					2		1		15	2
Portugal	6	3		1					1	1				2		1		6	2
Qatar	2																	2	
République arabe syrienne	8	3										1		1				8	3
République centrafricaine	3																	3	
République de Corée	18	8		3					1	1				2		1		23	7
République démocratique du Congo	8	2																7	2
République démocratique populaire lao																			
République de Moldova	6	2												2		1		5	1
République dominicaine																			
République populaire démocratique de Corée	1																	1	
République tchèque	8	3						1						1				9	3
République-Unie de Tanzanie	12	5						1	1					4		2		11	6
Roumanie	3			1														4	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	81	31						8	1	8	1			6		2		85	31
Rwanda	5	1		1														6	1
Sainte-Lucie	4	2																4	2
Saint-Kitts-et-Nevis	6	4																6	4
Saint-Marin																			
Saint-Vincent-et-les Grenadines	5	2																5	2
Samoa	1																	1	
Sao Tomé-et-Principe																			
Sénégal	14	5												2		2		14	5
Seychelles	2																	2	
Sierra Leone	8	2												2		1		7	2
Singapour	9	5		1														9	4
Slovaquie	5																	5	
Slovénie	1																	1	

Pays	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998		Nominations						Départs ^a						Autres mouvements ^b		Nombre de fonctionnaire au 30 juin 1999	
			Personnel permanent		Personnel non permanent		Total		Personnel permanent		Personnel non permanent		Total					
	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F		
Somalie	8	2							1		1		2		1		7	2
Soudan	9								1		1		2		2	1	9	1
Sri Lanka	7	3															7	3
Suède	21	9													-2	-1	19	8
Suriname	2	1															2	1
Swaziland	3	1															3	1
Tadjikistan																		
Tchad	3																3	
Thaïlande	27	15							1		1		2		2		27	15
Togo	5																5	
Trinité-et-Tobago	17	11									1		1		-2		15	10
Tunisie	10	1							1	1	1		2	1	2	1	10	1
Turkménistan																		
Turquie	10	4			1	1	1	1									11	5
Ukraine	22	1	1	1			1	1							-1		22	2
Uruguay	9	1			1	1	1	1									10	2
Vanuatu																		
Venezuela	13	8			2	1	2	1							-2		13	9
Viet Nam	5	2															5	2
Yémen	5	1													-2	-1	3	
Yougoslavie	11	2							1		1		2		1		10	2
Zambie	5								2		2		4		2		3	
Zimbabwe	7	1			1		1								-1		7	1
Total partiel	2 384	881	41	22	81	35	122	57	112	40	112	10	224	50	113	27	2 395	915
<i>Autre origine</i>																		
Apatrides	3																3	
Palestine																		
Suisse	12	4			1		1								-2		11	4
Tuvalu	1																1	
Total partiel	16	4			1		1								-2		15	4
Total général	2 400	885	41	22	82	35	123	57	112	40	112	10	224	50	111	27	2 410	919

^a Y compris les démissions, départs à la retraite, expirations d'engagements pour une durée déterminée et tous autres départs.

^b Résultat net des mouvements de personnel :

1. Entre postes soumis à la répartition géographique et postes exigeant des connaissances linguistiques spéciales;
2. Dus à des congés sans solde, ou à des réintégrations de poste après un congé sans solde;
3. Dus à des détachements ou affectations auprès de projets d'assistance technique, ou à des réintégrations de poste après ce type de détachement ou d'affectation;
4. Dus à des détachements auprès du PNUD ou d'autres organismes des Nations Unies, ou à des réintégrations de poste après ce type de détachement;
5. Dus à un passage de la catégorie des agents des services généraux à celle des administrateurs;
6. Dus à un changement de nationalité.

Tableau 5
Nombre de fonctionnaires occupant des postes qui exigent des connaissances linguistiques spéciales,
par nationalité, par classe et par sexe

(Au 30 juin 1998 et 30 juin 1999)

Pays	Total général 30 juin 1998	Total femmes 30 juin 1998	P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total femmes 30 juin 1999	Total général 30 juin 1999
			H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Allemagne	3	3		1		1		1	1				3	4
Algérie	6	—	1		2		3						—	6
Argentine	28	12	1	3	6	5	5	4	1				12	25
Autriche	2	1	1			1							1	2
Bélarus	7	—			2		4						—	6
Belgique	16	8	2	2	4	3	1	3					8	15
Bénin	2	—			1				1				—	2
Brésil	1	1						1					1	1
Bulgarie	1	—	1										—	1
Burkina Faso	1	—					1						—	1
Cameroun	1	—					1						—	1
Canada	12	8			3	3	1	3					6	10
Chili	13	7	2	1	1	3	3				1		5	11
Chine	128	33	11	5	40	10	43	15	1	4			34	129
Colombie	7	6	1	2		3		2					7	8
Costa Rica	1	1						1					1	1
Côte d'Ivoire	1	—					1						—	1
Cuba	6	3			1	2	2	1					3	6
Équateur	2	1			1	1							1	2
Égypte	64	18	11	3	16	7	8	8	2				18	55
Espagne	32	12	4	3	12	3	4	5	1	3			14	35
États-Unis d'Amérique	84	45	3	8	19	15	12	18		3			44	78
Fédération de Russie	140	5	17		53	2	63	2	1	3			7	141
France	119	84	9	13	15	37	11	29	1	4			83	119
Ghana	2	—			1		1						—	2
Guatemala	1	1				1							1	1
Guyana	3	2			1	1		1					2	3
Inde	1	1						1					1	1
Iran (République islamique d')	1	1						1					1	1
Iraq	1	—			1			1					1	2
Irlande	2	1						1					1	1
Israël	2	—	1				1						—	2
Jamaïque	1	1				2							2	2
Jordanie	5	1	2		1			2					2	5
Kazakhstan	2	—	1										—	1
Kenya	1	—							1				—	1
Liban	11	6	1		1	4	3	2					6	11
Madagascar	1	1						1					1	1
Malasie	1	—			1								—	1

Pays	Total général 30 juin 1998	Total femmes 30 juin 1998	P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total femmes 30 juin 1999	Total général 30 juin 1999
			H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Mali	1	—			1								—	1
Maroc	5	—			1		4		3	1			1	9
Maurice	1	1								1			1	1
Mexique	5	4		2				2					4	4
Panama	1	—			1								—	1
Paraguay	1	1						1					1	1
Pérou	5	3				1	2	2					3	5
République arabe syrienne	15	5	1		7	1	2	3		1			5	15
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	58	28	6	9	14	13	9	3	2	2			27	58
Sénégal	7	—					4		1				—	5
Soudan	8	—	1		3		3		2				—	9
Suède	1	1						1					1	1
Trinité-et-Tobago	3	2	1			1				1			2	3
Tunisie	15	3	1		7	2	4	1					3	15
Ukraine	8	—			1		7						—	8
Uruguay	5	3			1	1	1	3					4	6
Yémen	1	—			1								—	1
Total partiel	852	314	79	52	219	123	204	119	18	24	—	—	318	838
Palestine	2	—			2								—	2
Suisse	6	4		1	1	3	1						4	6
Total partiel	8	4	—	1	3	3	1	—	—	—	—	—	4	8
Total général	860	318	79	53	222	126	205	119	18	24	—	—	322	846

Tableau 6

Nombre d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur expressément recrutés pour des missions, par nationalité, par classe et par sexe

(Au 30 juin 1998 et 30 juin 1999)

Pays dont le fonctionnaire a la nationalité	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998		SGA		SSG		D-2		D-1		P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		
	Total	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	F	Total	
	Afghanistan											1						1					2
Afrique du Sud	1												1									1	
Albanie													1									1	
Algérie	1																	1				1	
Allemagne	4	2			1								1	1	1	3	2	2				6	11
Argentine	5	2					1				1		1		1							2	4
Australie	9				1				1		1		2		5		1		1				12
Autriche	4	1					1						1				2					1	4
Bangladesh	4														1								1
Belgique	9	3											1		4		1						6
Bénin	1	1												1								1	1
Bolivie	1										1				2								3
Brésil	4	2													2	1						1	3
Bulgarie													2		1								3
Burkina Faso	1												1		1								2
Burundi	1												1		1								2
Cameroun	3	1											2				1						3
Canada	24	5			1				1		1		9	1	5				2			3	20
Chili	5	2														1	2					1	3
Chine	3	1											1		1	1						1	3
Colombie	3													1	2		1					1	4
Costa Rica	1														1		1						2
Côte d'Ivoire	3	2													1	1	1	1				2	4
Croatie	2	1														1						1	1
Danemark	2							1									1						2
Égypte	3												1				1						2
El Salvador	2												2		1								3
Équateur																	1						1
Érythrée	1																						
Espagne	3	1									1				1	3	1			1		3	7
États-Unis d'Amérique	52	23							2		1		7	2	8	9	5	12				23	46

Pays dont le fonctionnaire a la nationalité	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998			SSG			D-2			D-1			P-5			P-4			P-3			P-2			P-1			Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		
	Total	F	H	F	H	F	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Total		
																													F	H
Éthiopie	6							1							3													6		
Ex-République yougoslave de Macédoine	17	1													1													1		
Fédération de Russie	2				1										4													10		
Fidji	6	2			1										2													2		
Finlande	15	8			1										2													5		
France	1														2													18		
Gabon	1														2													2		
Gambie	1														1													1		
Ghana	5														1													7		
Grèce	1														1													2		
Guinée équatoriale	1														1													2		
Guinée	2														1													2		
Guinée-Bissau	3														2													2		
Guyana	3	2																										2		
Hongrie	1														1													1		
Inde	18	3	1												3													20		
Iran (République islamique d')	1														1													1		
Iraq	1														1													1		
Irlande	8	1													2													6		
Italie	7	3													3													11		
Jamahiriya arabe libyenne	1																											1		
Jamatque	1	1																										2		
Japon	1														1													2		
Jordanie	1														1													2		
Kenya	3	1													1													4		
Liban	1																											2		
Libéria	1														1													2		
Malasie	3	1													1													4		
Mali	4																											3		
Malte																												1		
Maroc	2																											1		
Mauritanie	1														1													1		
Mexique	2																											1		
Mongolie	1																											1		

Pays dont le fonctionnaire a la nationalité	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998		SSG		D-2		D-1		P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		
	Total	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	Total	
Myanmar	1													1							1
Népal	2										2										2
Nicaragua	1	1																			
Niger	1										1										2
Nigéria	6	1	1				1		2		2	1	1	1	1						9
Norvège	3	1				1					1		1	1							3
Nouvelle-Zélande	3		1			1					1	2	1	2	1						9
Ouganda						1															2
Pakistan	1						1								1						3
Panama																1					1
Pays-Bas	2										1										2
Pérou	4	1					1								1						2
Philippines	2	2										1	1	1							3
Pologne	6								1		1	1	1	1							4
Portugal	2	1										1									1
République dominicaine	1	1											1								1
République démocratique du Congo														1							1
République arabe syrienne																1					2
République centrafricaine																					
République de Corée	1																				1
République-Unie de Tanzanie	3	1												2							3
République tchèque																				1	1
Roumanie	1																				2
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	27	7							1		3	4	6		3	3	1	2			27
Rwanda	1										2										2
SaoTomé-et- Principe	1																				1
Sénégal	5	1					1				1		1								3
Sierra Leone	6	2									1	1	1								3
Slovaquie	1	1																			1
Slovénie													1								1

Pays dont le fonctionnaire a la nationalité	Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1998			SSG			D-2			D-1			P-5			P-4			P-3			P-2			P-1			Nombre de fonctionnaires au 30 juin 1999		
	Total	F	F	H	F	F	H	F	F	H	F	F	H	F	F	H	F	F	H	F	F	H	F	F	H	F	F	H	Total	
																														H
Somalie	1																													2
Soudan	6	2																												7
Sri Lanka	2																													2
Suède	3																													3
Thaïlande																														1
Tchad																														1
Togo	2																													1
Trinité-et-Tobago	3	2																												3
Tunisie	1																													1
Turquie	2																													2
Ukraine	2																													2
Uruguay	1																													1
Venezuela	3																													3
Yougoslavie	2																													2
Zimbabwe	3																													3
Total partiel	385	95																												406
<i>Autre origine</i>																														
Palestine	1																													2
Suisse	4	1																												2
Total partiel	5	1																												2
Total général	390	96																												408

Tableau 7
Fourchette souhaitable et répartition pondérée des postes soumis
à la répartition géographique et situation effective et pondérée, par État Membre

(Au 30 juin 1999)

<i>Pays dont le fonctionnaire a la nationalité</i>	<i>Quote-pari¹ (%)</i>	<i>Fourchette souhaitable²</i>	<i>Point médian³</i>	<i>Nombre de fonction- naires⁴</i>	<i>Fourchette pondérée</i>	<i>Point médian pondéré</i>	<i>Situation effective pondérée</i>
Afghanistan	0,003	1-14	6,14	5	77-1 029	429,79	395
Afrique du Sud	0,366	7-17	11,82	9	494-1 200	847,02	559
Albanie	0,003	1-14	5,75	1	73-1 029	401,07	59
Algérie	0,094	3-14	7,61	10	186-1 029	538,20	911
Allemagne	9,808	126-170	147,73	124	9 208-12 458	10 832,70	9 042
Andorre	0,004	1-14	5,68	–	73-1 029	396,15	–
Angola	0,010	1-14	6,02	1	73-1 029	420,98	73
Antigua-et-Barbuda	0,002	1-14	5,65	1	73-1 029	394,05	100
Arabie saoudite	0,569	9-19	14,19	7	668-1 374	1 021,02	499
Argentine	1,024	16-26	21,06	18	1 174-1 879	1 526,36	1 464
Arménie	0,011	1-14	5,86	5	73-1 029	409,66	240
Australie	1 482	22-32	27,23	31	1 627-2 332	1 979,31	2 460
Autriche	0,941	14-24	19,26	17	1 041-1 747	1 393,96	1 203
Azerbaïdjan	0,022	1-14	6,11	–	75-1 029	427,54	–
Bahamas	0,015	1-14	5,84	7	73-1 029	408,07	410
Bahreïn	0,017	1-14	5,88	–	73-1 029	410,69	–
Bangladesh	0,010	4-14	8,49	10	250-1 029	602,48	857
Barbade	0,008	1-14	5,74	3	73-1 029	400,68	249
Bélarus	0,082	2-14	7,03	11	142-1 029	495,06	777
Belgique	1,103	17-26	21,63	22	1 215-1 920	1 567,58	1 802
Belize	0,001	1-14	5,64	1	73-1 029	393,25	59
Bénin	0,002	1-14	5,78	5	73-1 029	403,26	323
Bhoutan	0,001	1-14	5,68	4	73-1 029	395,90	278
Bolivie	0,007	1-14	5,89	2	73-1 029	411,84	118
Bosnie-Herzégovine	0,005	1-14	5,80	–	73-1 029	404,60	–
Botswana	0,010	1-14	5,80	3	73-1 029	404,82	144
Brésil	1,470	25-35	30,22	33	1 847-2 552	2 199,37	2 532
Brunéi Darussalam	0,020	1-14	5,91	–	73-1 029	413,35	–
Bulgarie	0,019	1-14	6,08	13	73-1 029	425,72	912
Burkina Faso	0,002	1-14	5,89	7	73-1 029	411,90	544
Burundi	0,001	1-14	5,77	7	73-1 029	403,03	447
Cambodge	0,001	1-14	5,88	2	73-1 029	410,72	132
Cameroun	0,013	1-14	6,12	18	73-1 029	428,09	1 303
Canada	2 754	39-53	45,68	55	2 835-3 835	3 335,14	4 241
Cap-Vert	0,002	1-14	5,66	3	73-1 029	394,60	206
Chili	0,131	3-14	7,82	32	201-1 029	553,50	2 077
Chine	0,973	40-55	47,49	39	2 948-3 988	3 467,71	2 957
Chypre	0,034	1-14	6,13	4	76-1 029	428,81	399
Colombie	0,109	3-14	7,99	10	213-1 029	565,73	783
Comores	0,001	1-14	5,65	1	73-1 029	393,94	73
Congo	0,003	1-14	5,73	4	73-1 029	399,43	279

<i>Pays dont le fonctionnaire a la nationalité</i>	<i>Quote-part¹ (%)</i>	<i>Fourchette souhaitable²</i>	<i>Point médian³</i>	<i>Nombre de fonction- naires⁴</i>	<i>Fourchette pondérée</i>	<i>Point médian pondéré</i>	<i>Situation effective pondérée</i>
Costa Rica	0,016	1-14	5,93	5	73-1 029	414,31	406
Côte d'Ivoire	0,009	1-14	6,09	11	73-1 029	425,93	762
Croatie	0,036	1-14	6,24	6	85-1 029	437,16	335
Cuba	0,026	1-14	6,24	9	85-1 029	437,52	615
Danemark	0,691	11-20	15,62	8	774-1 479	1 126,57	570
Djibouti	0,001	1-14	5,65	2	73-1 029	393,91	161
Dominique	0,001	1-14	5,64	2	73-1 029	393,01	121
Égypte	0,065	3-14	7,93	14	208-1 029	561,14	1 317
El Salvador	0,012	1-14	5,92	9	73-1 029	414,10	482
Émirats arabes unis	0,178	3-14	8,22	1	230-1 029	582,61	88
Équateur	0,020	1-14	6,17	5	80-1 029	432,34	302
Érythrée	0,001	1-14	5,71	4	73-1 029	398,35	203
Espagne	2,589	37-50	43,54	44	2 701-3 654	3 177,31	2 809
Estonie	0,015	1-14	5,87	4	73-1 029	410,04	203
États-Unis d'Amérique	25,000	314-425	369,17	345	23 036-31 166	27 101,26	26 218
Éthiopie	0,006	2-14	7,03	21	143-1 029	495,66	1 279
Ex-République yougoslave de Macédoine	0,004	1-14	5,73	4	73-1 029	399,64	192
Fédération de Russie	1,487	25-35	30,24	122	1 848-2 553	2 200,34	8 988
Fidji	0,004	1-14	5,70	1	73-1 029	397,36	100
Finlande	0,542	9-18	13,49	13	617-1 322	969,80	964
France	6,540	85-116	100,47	105	6 256-8 464	7 360,09	7 878
Gabon	0,015	1-14	5,86	2	73-1 029	409,44	118
Gambie	0,001	1-14	5,66	5	73-1 029	394,79	488
Géorgie	0,019	1-14	6,02	3	73-1 029	420,81	219
Ghana	0,007	1-14	6,13	11	76-1 029	428,91	953
Grèce	0,351	6-16	10,88	10	425-1 131	778,06	722
Grenade	0,001	1-14	5,64	2	73-1 029	393,05	96
Guatemala	0,018	1-14	6,13	5	76-1 029	428,96	364
Guinée	0,003	1-14	5,84	4	73-1 029	407,52	268
Guinée-Bissau	0,001	1-14	5,66	–	73-1 029	394,70	–
Guinée équatoriale	0,001	1-14	5,65	2	73-1 029	393,57	107
Guyana	0,001	1-14	5,65	14	73-1 029	394,28	1 203
Haïti	0,002	1-14	5,82	4	73-1 029	406,16	345
Honduras	0,003	1-14	5,80	2	73-1 029	405,22	107
Hongrie	0,120	3-14	7,57	8	182-1 029	534,90	536
Îles Marshall	0,001	1-14	5,64	–	73-1 029	392,98	–
Îles Salomon	0,001	1-14	5,64	–	73-1 029	393,54	–
Inde	0,299	26-36	31,21	42	1 919-2 624	2 271,78	2 959
Indonésie	0,184	8-18	12,75	7	563-1 268	915,74	549
Iran (République islamique d')	0,193	5-15	9,77	12	344-1 049	696,49	993
Iraq	0,045	2-14	6,73	8	121-1 029	473,46	614
Irlande	0,224	4-14	8,91	13	281-1 029	633,21	1 059
Islande	0,032	1-14	6,09	5	73-1 029	425,91	353
Israël	0,345	6-15	10,68	11	411-1 116	763,79	848

<i>Pays dont le fonctionnaire a la nationalité</i>	<i>Quote-part¹ (%)</i>	<i>Fourchette souhaitable²</i>	<i>Point médian³</i>	<i>Nombre de fonction- naires⁴</i>	<i>Fourchette pondérée</i>	<i>Point médian pondéré</i>	<i>Situation effective pondérée</i>
Italie	5,432	72-97	84,60	64	5 265-7 124	6 194,39	4 660
Jamahiriya arabe libyenne	0,132	3-14	7,64	4	187-1 029	539,84	322
Jamaïque	0,006	1-14	5,76	14	73-1 029	402,29	939
Japon	19,984	250-338	294,25	106	18 357-24 836	21 596,74	6 957
Jordanie	0,006	1-14	5,83	11	73-1 029	407,44	819
Kazakhstan	0,066	2-14	6,94	1	136-1 029	488,72	88
Kenya	0,007	2-14	6,44	13	100-1 029	452,20	1 089
Kirghizistan	0,008	1-14	5,84	–	73-1 029	407,86	–
Koweït	0,134	3-14	7,58	–	183-1 029	535,43	–
Lesotho	0,002	1-14	5,70	7	73-1 029	397,40	473
Lettonie	0,024	1-14	6,02	3	73-1 029	421,20	144
Liban	0,016	1-14	5,92	14	73-1 029	413,78	976
Libéria	0,002	1-14	5,71	7	73-1 029	398,64	517
Liechtenstein	0,006	1-14	5,71	–	73-1 029	398,19	–
Lituanie	0,022	1-14	6,02	4	73-1 029	421,13	228
Luxembourg	0,068	2-14	6,60	3	111-1 029	463,97	177
Madagascar	0,003	1-14	6,01	7	73-1 029	420,58	516
Malaisie	0,180	4-14	8,66	11	263-1 029	615,22	997
Malawi	0,002	1-14	5,88	7	73-1 029	410,79	499
Maldives	0,001	1-14	5,64	–	73-1 029	393,32	–
Mali	0,002	1-14	5,90	9	73-1 029	412,49	674
Malte	0,014	1-14	5,83	3	73-1 029	407,16	288
Maroc	0,041	2-14	6,83	8	128-1 029	480,95	654
Maurice	0,009	1-14	5,78	6	73-1 029	403,18	597
Mauritanie	0,001	1-14	5,69	4	73-1 029	396,80	291
Mexique	0,980	17-27	21,83	23	1 230-1 935	1 582,40	1 735
Micronésie (États fédérés de)	0,001	1-14	5,64	–	73-1 029	393,07	–
Monaco	0,004	1-14	5,68	–	73-1 029	396,09	–
Mongolie	0,002	1-14	5,70	4	73-1 029	397,86	225
Mozambique	0,001	1-14	6,04	–	73-1 029	422,55	–
Myanmar	0,008	2-14	6,78	4	124-1 029	476,78	320
Namibie	0,007	1-14	5,76	3	73-1 029	401,81	144
Népal	0,004	1-14	6,16	7	79-1 029	431,25	556
Nicaragua	0,001	1-14	5,73	6	73-1 029	399,95	387
Niger	0,002	1-14	5,87	3	73-1 029	409,71	236
Nigéria	0,040	4-14	8,80	13	273-1 029	625,57	1 009
Norvège	0,610	10-19	14,44	4	687-1 393	1 039,97	278
Nouvelle-Zélande	0,221	4-14	8,86	12	277-1 029	629,97	1 011
Oman	0,051	2-14	6,40	2	97-1 029	449,25	212
Ouganda	0,004	1-14	6,13	12	76-1 029	429,12	943
Ouzbékistan	0,037	2-14	6,67	–	116-1 029	468,90	–
Pakistan	0,059	5-14	9,51	19	325-1030	677,41	1 543
Palaos	0,001	1-14	5,64	–	73-1 029	392,91	–
Panama	0,013	1-14	5,87	3	73-1 029	409,95	219
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,007	1-14	5,82	4	73-1 029	406,52	214

<i>Pays dont le fonctionnaire a la nationalité</i>	<i>Quote-part¹ (%)</i>	<i>Fourchette souhaitable²</i>	<i>Point médian³</i>	<i>Nombre de fonction- naires⁴</i>	<i>Fourchette pondérée</i>	<i>Point médian pondéré</i>	<i>Situation effective pondérée</i>
Paraguay	0,014	1-14	5,93	4	73-1 029	414,80	280
Pays-Bas	1,631	24-34	29,30	29	1 779-2 484	2 131,23	2 052
Pérou	0,095	3-14	7,52	16	179-1 029	531,56	1 239
Philippines	0,080	4-14	8,40	61	243-1 029	595,72	4 016
Pologne	0,207	5-14	9,46	15	321-1 029	673,68	1 127
Portugal	0,417	7-17	11,81	6	494-1 199	846,28	349
Qatar	0,033	1-14	6,11	2	75-1 029	427,43	159
République arabe syrienne	0,064	2-14	6,87	8	131-1 029	483,44	547
République centrafricaine	0,001	1-14	5,71	3	73-1 029	398,46	191
République de Corée	0,994	16-26	20,87	23	1 159-1 865	1 512,05	1 379
République démocratique du Congo	0,007	2-14	6,78	7	125-1 029	477,21	512
République populaire démocratique lao	0,001	1-14	5,75	–	73-1 029	401,28	–
République de Moldova	0,018	1-14	5,98	–	73-1 029	417,81	–
République dominicaine	0,015	1-14	6,02	5	73-1 029	421,01	355
République populaire démocratique de Corée	0,019	2-14	6,40	1	97-1 029	449,24	48
République tchèque	0,121	3-14	7,59	9	183-1 029	536,15	684
République-Unie de Tanzanie	0,003	2-14	6,36	11	94-1 029	446,32	942
Roumanie	0,067	2-14	7,09	4	147-1 029	499,91	217
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5,090	68-92	79,74	85	4 962-6 713	5 837,39	6 557
Rwanda	0,001	1-14	5,76	6	73-1 029	401,88	324
Sainte-Lucie	0,001	1-14	5,64	4	73-1 029	393,12	291
Saint-Kitts-et-Nevis	0,001	1-14	5,64	6	73-1 029	392,95	321
Saint-Marin	0,002	1-14	5,65	–	73-1 029	393,98	–
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,001	1-14	5,64	5	73-1 029	393,07	301
Samoa	0,001	1-14	5,64	1	73-1 029	393,16	59
Sao Tomé-et-Principe	0,001	1-14	5,64	–	73-1 029	393,11	–
Sénégal	0,006	1-14	5,90	14	73-1 029	412,43	1 113
Seychelles	0,002	1-14	5,65	2	73-1 029	394,06	147
Sierra Leone	0,001	1-14	5,73	7	73-1 029	400,05	527
Singapour	0,176	3-14	8,21	9	229-1 029	581,81	768
Slovaquie	0,039	2-14	6,30	5	89-1 029	441,77	298
Slovénie	0,061	2-14	6,54	1	107-1 029	459,24	88
Somalie	0,001	1-14	5,86	7	73-1 029	409,26	555
Soudan	0,007	2-14	6,34	9	92-1 029	444,68	686
Sri Lanka	0,012	1-14	6,21	7	82-1 029	434,94	586
Suède	1,084	17-26	21,32	19	1 193-1 898	1 545,43	1 619
Suriname	0,004	1-14	5,69	2	73-1 029	396,76	132
Swaziland	0,002	1-14	5,67	3	73-1 029	395,50	207
Tadjikistan	0,005	1-14	5,83	–	73-1 029	406,95	–
Tchad	0,001	1-14	5,78	3	73-1 029	403,74	220
Thaïlande	0,167	5-14	9,37	27	315-1 029	667,30	1 662
Togo	0,001	1-14	5,73	5	73-1 029	399,89	367

<i>Pays dont le fonctionnaire a la nationalité</i>	<i>Quote-part¹ (%)</i>	<i>Fourchette souhaitable²</i>	<i>Point médian³</i>	<i>Nombre de fonction- naires⁴</i>	<i>Fourchette pondérée</i>	<i>Point médian pondéré</i>	<i>Situation effective pondérée</i>
Trinité-et-Tobago	0,017	1-14	5,89	15	73-1 029	411,80	948
Tunisie	0,028	1-14	6,23	10	84-1 029	436,41	893
Turkménistan	0,008	1-14	5,84	–	73-1 029	407,85	–
Turquie	0,440	9-18	13,34	11	606-1 311	958,60	993
Ukraine	0,302	6-16	11,10	22	442-1 147	794,28	1 558
Uruguay	0,048	2-14	6,38	10	95-1 029	447,60	853
Vanuatu	0,001	1-14	5,64	–	73-1 029	393,17	–
Venezuela	0,176	4-14	8,64	13	261-1 029	613,93	876
Viet Nam	0,007	3-14	7,43	5	172-1 029	524,50	352
Yémen	0,010	1-14	6,13	3	76-1 029	428,87	261
Yougoslavie	0,034	2-14	6,35	10	93-1 029	445,18	678
Zambie	0,002	1-14	5,84	3	73-1 029	407,73	235
Zimbabwe	0,009	1-14	6,02	7	73-1 029	421,14	539
Total	100,000			2 395			

¹ *Source* : résolution 52/215 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 1997.

² La fourchette souhaitable a été obtenue à partir de la méthode établie par l'Assemblée générale dans sa résolution 42/220 du 21 décembre 1987.

³ Le point médian a été calculé compte tenu des facteurs «qualité de membre», «population» et «contribution».

⁴ Les chiffres ne comprennent pas les 15 fonctionnaires originaires d'États non Membres.

Tableau 8

Répartition par sexe des fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, par département ou bureau et par classe

(Au 30 juin 1999)

A. Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur occupant des postes soumis à la répartition géographique

Département/bureau	SGA		SSG		D-2		D-1		P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total		Total général	Pourcentage de femmes
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Bureau chargé du Programme Iraq du Secrétariat de l'ONU	1								1		2				2				2	4	6	66,7
Bureau de la Commission spéciale							1												0	1	1	100,0
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	1				4		2		9	3	5	4	5	7		5			26	19	45	42,2
Bureau de liaison des commissions régionales								1	1		1								2	1	3	33,3
Bureau des affaires juridiques	1		1		3		5	4	11	6	8	7	9	8	5	4			43	29	72	40,3
Bureau des services de contrôle interne	1						2	2	4	2	13	8	7	3	5	2			32	17	49	34,7
Bureau du Représentant du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés											1		1						2	0	2	0,0
Cabinet du Secrétaire général	1	1	1	1	2	3	5	1	3	2	2	1	3	3	1	1			18	13	31	41,9
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies					1		1	1	4	2	7	6	3	5		1			16	15	31	48,4
CEA	1				1		4	3	24	5	32	9	31	12	13	7			105	37	142	26,1
CEE	1				1		6	2	15	5	18	5	23	7	8	5			71	25	96	26,0
Centre des Nations Unies pour les établissements humains							1	1	5	2	9	3	6	3	1	2			22	11	33	33,3
Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat de l'ONU		1	1		1		3	1	7	6	14	4	14	17	6	6			46	35	81	43,2
CEPALC	1				1		5	5	10	4	33	14	22	11	21	10			93	44	137	32,1
CESAO	1						7		15	3	18	5	5	12	5	2			51	22	73	30,1
CESAP	1				1		7	2	19	2	29	9	19	10	7	12			82	36	118	30,5
CNUCED	1		1		3	2	10	1	33	7	40	11	32	21	15	5			135	47	182	25,8
Commission d'indemnisation des Nations Unies			1		1				1										3	0	3	0,0

Département/bureau	SGA		SSG		D-2		D-1		P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total		Total général	Pourcentage de femmes	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F			
Département de la gestion	1				3	3	1		5	4	2	5	1	2						13	16	29	55,2
Département de la gestion – Bureau de la gestion des ressources humaines			1		2	1			6	12	11	12	8	9	4	5				31	42	73	57,5
Département de la gestion – Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité			1		2	3	4	2	6	6	15	16	12	11	8	7				48	43	91	47,3
Département de la gestion – Bureau des services de conférence et services d'appui			1		4	1	13	5	23	8	23	8	19	9	7	4				70	27	97	27,8
Département de l'information	1				9	8	22	11	36	33	27	44	20	23						120	119	239	49,8
Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence	1		2		8	5	7	4	3	7	4	6	4	6	1	3				29	25	54	46,3
Département des affaires économiques et sociales	1	1	1	1	18	8	31	25	44	38	30	22	12	14						144	111	255	43,5
Département des affaires politiques	1		2		3	7	15	5	16	7	6	12	4	3						54	37	91	40,7
Département des opérations de maintien de la paix	1		2		7	2	4	6	13	8	9	12	3	5						43	33	76	43,4
Département des opérations de maintien de la paix – Division de l'administration et de la logistique des missions					3		7	1	5	5	9	2	3	1	3	1				28	9	37	24,3
Département pour les affaires de désarmement	1		1	1	1	1	2	5	5	2	3	1	2	1						15	10	25	40,0
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux																				1	1	2	50,0
Office des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et la prévention du crime	1				4	1	9		10	7	11	8	3	5						39	21	60	35,0
ONUG	1		1		6	4	7	5	10	10	20	11	10	11	10	11				55	41	96	42,7
ONUN					1		1	1	4		3	1	1	2						10	4	14	28,6
ONUV					2	2	7	3	10	3	4	3	3	2						27	13	40	32,5
Organes interorganisations							3		1	1	2	1	1	1						5	4	9	44,4
PNUE	1				1		3	1	2	3	1	2	2	2						10	7	17	41,2
Total	21	2	14	3	53	16	136	71	310	143	440	254	346	275	171	155			1 491	919	2 410	38,1	

B. Administrateurs occupant des postes qui exigent des connaissances linguistiques spéciales

(Au 30 juin 1999)

Département/bureau	P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total		Total général	Pourcentage de femmes	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F			
Bureau chargé du Programme Iraq du Secrétariat de l'ONU															
Bureau de la Commission spéciale															
Bureau de la coordination des affaires humanitaires															
Bureau de liaison des commissions régionales															
Bureau des affaires juridiques				1		2		2				5	5	100,0	
Bureau des services de contrôle interne															
Bureau du Représentant du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés															
Cabinet du Secrétaire général						1						1	1	100,0	
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies															
CEA			2		4	1	3					9	1	10,0	
CEE					1	3						1	3	75,0	
Centre des Nations Unies pour les établissements humains															
Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat de l'ONU															
CEPALC				2	2	1	1	1				3	4	7	57,1
CESAO			3		2	1						5	1	6	16,7
CESAP	1		5	2	9	2		1				15	5	20	25,0
CNUCED						1	1					1	1	2	50,0
Commission d'indemnisation des Nations Unies															
Département de la gestion															
Département de la gestion – Bureau de la gestion des ressources humaines															
Département de la gestion – Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité															
Département de la gestion – Bureau des services de conférence et services d'appui															
Département de l'information					1							1		1	
Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence	51	36	119	68	113	84	10	16				293	204	497	41,0
Département des affaires économiques et sociales															
Département des affaires politiques															
Département des opérations de maintien de la paix						1							1	1	100,0
Département des opérations de maintien de la paix – Division de l'administration et de la logistique des missions	1							1				1	1	2	50,0
Département pour les affaires de désarmement															

Département/bureau	P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total		Total général	Pourcentage de femmes
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux														
Office des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et la prévention du crime														
ONUG	21	15	69	40	59	15	2	1			151	71	222	32,0
ONUN			2	2	3	1		1			5	4	9	44,4
ONUUV	5	2	22	11	11	6	1	1			39	20	59	
Organes interorganisations														
PNUE														
Total	79	53	222	126	205	119	18	24			524	322	846	38,1

C. Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur occupant des postes soumis à la répartition géographique et des postes exigeant des connaissances linguistiques spéciales

(Au 30 juin 1999)

Département/bureau	SGA		SSG		D-2		D-1		P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total		Total général	Pourcentage de femmes
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Bureau chargé du Programme Iraq du Secrétariat de l'ONU	1								1		2				2				2	4	6	66,7
Bureau de la Commission spéciale								1											0	1	1	100,0
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	1				4		2		9	3	5	4	5	7	5				26	19	45	42,2
Bureau de liaison des commissions régionales								1	1	1									2	1	3	33,3
Bureau des affaires juridiques	1		1		3		5	4	11	6	8	8	9	10	5	6			43	34	77	44,2
Bureau des services de contrôle interne	1						2	2	4	2	13	8	7	3	5	2			32	17	49	34,7
Bureau du Représentant du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés											1		1						2	–	2	0,0
Cabinet du Secrétaire général	1	1	1	1	2	3	5	1	3	2	2	1	3	4	1	1			18	14	32	43,8
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies					1		1	1	4	2	7	6	3	5		1			16	15	31	48,4
CEA	1					1	4	3	24	5	34	9	35	13	16	7			114	38	152	25,0
CEE	1				1		6	2	15	5	18	5	24	10	8	5			72	28	100	28,0
Centre des Nations Unies pour les établissements humains							1	1	5	2	9	3	6	3	1	2			22	11	33	33,3
Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat de l'ONU		1	1		1		3	1	7	6	14	4	14	17	6	6			46	35	81	43,2
CEPALC	1				1		5	5	10	4	33	16	24	12	22	11			96	48	144	33,3
CESAO	1						7		15	3	21	5	7	13	5	2			56	23	79	29,1
CESAP	1					1	7	2	20	2	34	11	28	12	7	13			97	41	138	29,7
CNUCED	1		1		3	2	10	1	33	7	40	11	32	22	16	5			136	48	184	26,1
Commission d'indemnisation des Nations Unies			1		1				1										3	0	3	0,0
Département de la gestion	1				1		3	3	5	4	2	5	1	2		2			13	16	29	55,2
Département de la gestion – Bureau de la gestion des ressources humaines				1		2	2	1	6	12	11	12	8	8	4	5			31	42	73	57,5

Département/bureau	SGA		SSG		D-2		D-1		P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total		Total général	Pourcentage de femmes	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F			
Département de la gestion – Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité			1				4	2	3	6	6	15	16	12	11	8	7			48	43	91	47,3
Département de la gestion – Bureau des services de conférence et services d'appui			1				3	4	1	13	5	23	8	19	9	7	4			70	27	97	27,8
Département de l'information	1						5	9	8	22	11	36	33	28	44	20	23			121	119	240	49,6
Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence	1		2				3	8	5	58	40	122	75	117	90	11	19			322	229	551	41,6
Département des affaires économiques et sociales	1		1	1			7	18	8	31	25	44	38	30	22	12	14			144	111	255	43,5
Département des affaires politiques	1		2				3	7	7	15	5	16	7	6	12	4	3			54	37	91	40,7
Département des opérations de maintien de la paix	1		2				4	7	2	4	6	13	8	9	13	3	5			43	34	77	44,2
Département des opérations de maintien de la paix – Division de l'administration et de la logistique des missions								3		8	1	5	5	9	2	3	2			29	10	39	25,6
Département pour les affaires de désarmement	1						1	1	1	2	5	5	2	3	1	2	1			15	10	25	40,0
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux												1	1							1	1	2	50,0
Office des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et la prévention du crime	1						1	4	1	9		10	7	11	8	3	5			39	21	60	35,0
ONUG	1						1	6	4	28	20	79	50	79	26	12	12			206	112	318	35,2
ONUN								1		1	1	6	2	6	2	1	3			15	8	23	34,8
ONUV							1	2	2	12	5	32	14	15	9	4	3			66	33	99	33,3
Organes interorganisations							1			3			1	2	1	1	1			5	4	9	44,4
PNUE	1						1	1		3	1	2	3	1	2	2	2			10	7	17	41,2
Total	21	2	14	3	53	16	136	71	389	196	662	380	551	394	189	179	–	–	2 015	1 241	3 256	38,1	

D. Agents des services généraux et des catégories apparentées

(Au 30 juin 1999)

Département/bureau	Agents des services généraux					Agents des catégories apparentées ^a				
	F	Pourcentage	H	Pourcentage	Total	F	Pourcentage	H	Pourcentage	Total
Département pour les affaires de désarmement	19	95,0	1	5,0	20					
Département des affaires économiques et sociales	238	72,8	89	27,2	327					
Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence	319	61,0	204	39,0	523	5	5,7	83	94,3	88
Département de la gestion	39	79,6	10	20,4	49					
Département de la gestion – Bureau des services de conférence et services d'appui	163	48,9	170	51,1	333	14	5,1	263	94,9	277
Département de la gestion – Bureau de la gestion des ressources humaines	107	84,3	20	15,7	127	16	84,2	3	15,8	19
Département de la gestion – Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	121	67,2	59	32,8	180					
Département des affaires politiques	78	91,8	7	8,2	85			2	100,0	2
Département de l'information	306	66,8	152	33,2	458	14	66,7	7	33,3	21
Département des opérations de maintien de la paix	104	68,9	47	31,1	151			9	100,0	9
Département des opérations de maintien de la paix – Division de l'administration et de la logistique des missions	511	29,7	1 207	70,3	1 718	102	12,0	746	88,0	848
CEA	172	49,6	175	50,4	347			3	100,0	3
CEE	63	79,7	16	20,3	79					
CEPALC	193	59,0	134	41,0	327			1	100,0	1
CESAP	230	60,7	149	39,3	379					
CESAO	53	45,7	63	54,3	116					
Organes interorganisations	13	92,9	1	7,1	14					
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	54	80,6	13	19,4	67					
Office des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et la prévention du crime	81	80,2	20	19,8	101					
Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat de l'ONU	43	86,0	7	14,0	50	1	100,0			1
Bureau des services de contrôle interne	26	86,7	4	13,3	30					
Bureau des affaires juridiques	63	94,0	4	6,0	67					
Cabinet du Secrétaire général	38	82,6	8	17,4	46					
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés	1	100,0			1					

Département/bureau	Agents des services généraux					Agents des catégories apparentées ^a				
	F	Pourcentage	H	Pourcentage	Total	F	Pourcentage	H	Pourcentage	Total
Bureau de liaison des commissions régionales	2	100,0			2					
Commission d'indemnisation des Nations Unies	68	68,7	31	31,3	99					
Centre des Nations Unies pour les établissements humains	87	70,2	37	29,8	124					
CNUCED	141	83,4	28	16,6	169					
PNUE	247	81,5	56	18,5	303					
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	4	66,7	2	33,3	6					
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	50	57,5	37	42,5	87					
ONUG	352	45,8	416	54,2	768	10	76,9	3	23,1	13
Bureau chargé du Programme Iraq du Secrétariat de l'ONU	24	72,7	9	27,3	33					
ONUN	163	50,3	161	49,7	324					
ONUV	158	43,4	206	56,6	364	3	50,0	3	50,0	6
Bureau de la Commission spéciale	11	28,9	27	71,1	38			2	100,0	2
Total	4 342	54,9	3 570	45,1	7 912	165	12,8	1 125	87,2	1 290

^a Y compris les agents du Service mobile et du Service de sécurité, les agents des corps de métiers et les assistants d'information.

E. Nombre total d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur

(Au 30 juin 1999)

Département/bureau	SGA		SSG		D-2		D-1		P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total		Total général	Pourcentage de femmes
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Département pour les affaires de désarmement	1				1		1	1	2	5	5	2	3	1	2	1			15	10	25	40,0
Département des affaires économiques et sociales	1		1	1	7	3	19	8	31	25	44	38	31	22	12	14			146	111	257	43,2
Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence	1		2		3		8	5	58	40	122	75	118	90	11	19			323	229	552	41,5
Département de la gestion	1				1		3	3	5	4	4	5	1	2		3		15	17	32	53,1	
Département de la gestion/Bureau des services de conférence et services d'appui			1		3		4	1	15	5	25	8	27	15	7	4			82	33	115	28,7
Département de la gestion/Bureau de la gestion des ressources humaines				1		2		2	1	6	12	12	12	8	10	4	5		32	43	75	57,3
Département de la gestion/Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité			1		4		2	3	6	6	16	16	16	15	8	7			53	47	100	47,0
Département des affaires politiques	2		2		4	3	7	7	17	5	19	7	6	12	5	5			62	39	101	38,6
Département de l'information	1				5		9	8	23	11	36	33	28	44	20	25			122	121	243	49,8
Département des opérations de maintien de la paix	1		2		4		10	2	11	6	40	13	32	18	4	5			104	44	148	29,7
Département des opérations de maintien de la paix – Division de l'administration et de la logistique des missions	2	1	8		10		20		36	4	93	27	105	40	54	39	2	5	330	116	446	26,0
CEA	1				1		4	3	24	5	36	9	35	13	16	7			116	38	154	24,7
CEE	1				1		6	2	15	5	18	5	24	10	9	5			73	28	101	27,7
CEPALC	1			1		5	5	13	4	34	16	24	12	22	11			100	48	148	32,4	
CESAP	1			1		7	2	20	2	35	11	28	12	7	13			98	41	139	29,5	
CESAO	1					7		15	3	21	5	7	13	5	2			56	23	79	29,1	
Organes interorganisations					2		2		3	1	1	3		2	1	1			9	7	16	43,8
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	1				4		3		11	4	6	6	9	10		6			34	26	60	43,3
Office des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et la prévention du crime	1				1		8	2	24	2	19	9	17	15	4	9			74	37	111	33,3
Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat de l'ONU		1	1		1		3	1	7	7	15	4	16	17	6	8			49	38	87	43,7
Bureau des services de contrôle interne	1			1		3	2	6	3	19	11	9	5	5	2				43	24	67	35,8
Bureau des affaires juridiques	1		1		3		5	4	11	6	9	8	9	10	5	6			44	34	78	43,6
Cabinet du Secrétaire général	3	1	1	1	2	3	5	2	3	2	3	2	3	4	2	1			22	16	38	42,1

Département/bureau	SGA		SSG		D-2		D-1		P-5		P-4		P-3		P-2		P-1		Total		Total général	Pourcentage de femmes	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F			
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés	1											1	1	1	2					3	3	6	50,0
Bureau de liaison des commissions régionales							1					1								2	1	3	33,3
Représentant du Secrétaire général	2		1																	2	1	3	33,3
Commission d'indemnisation des Nations Unies			1		2	4			2	3		9	7	31	11	18	18	1		67	40	107	37,4
Centre des Nations Unies pour les établissements humains					1	1	1	1	6	2	14	4	8	5	1	2				31	14	45	31,1
CNUCED	1		1		3	2	10	1	33	7	40	11	33	23	16	6				137	50	187	26,7
PNUE	1		1		3	1	25	3	36	4	49	22	31	22	8	12	1			154	65	219	29,7
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux											1	3								1	3	4	75,0
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies			1		1	1	1	1	6	2	8	6	5	7	1					22	17	39	43,6
ONUG	1				1	1	7	4	28	20	79	50	80	26	12	13				208	114	322	35,4
Bureau chargé du Programme Iraq du Secrétariat de l'ONU	1				1				4		4	4	3	3	2					16	6	22	27,3
ONUN							1	1	4	1	20	7	13	11	7	4				45	23	68	33,8
ONUV					1		2	2	12	5	33	14	16	9	4	3				68	33	101	32,7
Bureau de la Commission spéciale							1	1	1	1	3									4	2	6	33,3
Total	29	3	24	4	69	19	194	76	495	212	894	454	777	508	278	259	2	7	2 762	1 542	4 304	35,8	

Tableau 9

Nombre de fonctionnaires de rang élevé occupant des postes soumis à la répartition géographique, par nationalité et par classe

(30 juin 1995-30 juin 1999)

Pays	SGA					SSG					D-2					D-1					Total				
	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99
Algérie											2	1	1	1	1	3	5	4	4	3	5	6	5	5	4
Allemagne	1	1	1	2	2	1	1				3	3	3	3	3	9	10	11	9	7	13	15	16	14	12
Antiga-et-Barbuda																			1	1				1	1
Arabie saoudite											1	1	1	1			1	1	1	1	1	2	2	2	1
Argentine											2		1	1	2	3	3	2	1	2	5	3	3	2	4
Australie													1	1	2	6	6	6	5	4	6	6	7	6	6
Autriche																1	2	2	2	2	1	2	2	2	2
Bahamas																			1	1				1	1
Bangladesh																2	2	2	3	3	2	2	2	3	3
Belgique											1	1	1	1	1	1	2	2	3	4	2	3	3	4	5
Bénin																1	1	1	1		1	1	1	1	
Bolivie																1	1	1	1		1	1	1	1	
Brésil		1	1	2	2											1	1	2	2	3	1	2	3	4	5
Bulgarie																1					1				
Burkina Faso											1	1		1		1		1	1	1	2	1	1	2	1
Cambodge																1					1				
Cameroun																1	1	1	2	2	1	1	1	2	2
Canada	1	1	1	1	1								1	1	2	5	5	4	4	3	6	6	6	6	6
Chili									2	2	3	3	2	1		3	4	4	4	3	6	7	6	6	6
Chine	1	1	1	1	1						1	1	2	2	1	7	6	4	5	5	9	8	7	8	7
Chypre				1	1	1	1	1								3	2	2	2	2	4	3	3	3	3
Colombie				1	1																			1	1
Costa Rica																			1	2				1	2
Croatie											1	1									1	1			
Cuba														1	1									1	1
Danemark	1																	1	1	1	1		1	1	1
Égypte	1	1	1	1	1							1	2	2	2	4	5	4	4	4	5	7	7	7	7
El Salvador																1	1				1	1			
Équateur	1	1																			1	1			
Espagne											1	1	1	1	1	2	1	1	2	3	3	2	2	3	4
Pays	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99
États-Unis d'Amérique	2	1	1	1	1	1	1	2	1	2	13	13	10	8	5	32	34	37	38	40	48	49	50	48	48

	SGA				SSG				D-2				D-1				Total				
	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	
Éthiopie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	
Fédération de Russie																					
Fidji																					
Finlande																					
France	2	2	2	2	2																
Gambie						1	1	1													
Ghana	1	2	1	1	1																
Grèce																					
Guatemala	1	1	1																		
Guinée						1	1	1	1												
Guyana						2	1	2	2												
Haïti						1	1	1	1												
Inde	2	2	1	2	1																
Indonésie	1	1	1	1	1																
Iran (République islamique d')						1	1	1													
Iraq	1	1				1	1														
Irlande						1	1	1													
Islande																					
Israël																					
Italie	1	1	1	1	1																
Jamahiriya arabe syrienne						1	1	1													
Jamaïque						1	1	1													
Japon	1	1	1	1	1																
Jordanie						1	1	1	2	1											
Kenya																					
Liban																					
Libéria																					
Malaisie																					
Malawi																					
Mali																					
Malte						1															
Maroc																					
Pays	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	
Maurice																					
Mauritanie																					
Mexique																					
Mozambique																					

	SSG				D-2				D-1				Total							
	95	96	97	98	95	96	97	98	95	96	97	98	95	96	97	98	99			
Myanmar									1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Nicaragua									1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Niger									1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Nigéria					1	1			2	3	4	3	3	4	4	3	3			
Nouvelle-Zélande						1	1	2	3	3	2	2	2	3	3	3	4			
Oman					1	1	1	1	2	1	1	1	1	2	2	2	2			
Ouganda					1	1	1	1	4	5	3	2	2	5	5	4	3			
Pakistan	1	1	1		2	2	2	3	1	1	1	1	1	4	4	4	5			
Panama						1	1	1							1	1	1			
Paraguay									1	1	1	1			1	1	1			
Pays-Bas					1	2	2	2	2	2	1	2	2	3	4	4	3			
Pérou					1	1	1	1	1	1	2	1	2	2	2	3	2			
Philippines									1	1	1	1	2	1	1	1	2			
Pologne					1			1						1	1	1	1			
Qatar											1	1	1			1	1			
République de Corée					1	1	1							1	1	1	1			
République démocratique du Congo											1	1	1			1	1			
République Tchèque																	1			
République-Unie de Tanzanie					1			2	4	3	2	2		5	3	3	2			
Roumanie					1	1	1							1	1	1	1			
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1	1	1	1	4	3	5	4	5	14	13	11	11	19	17	17	17			
Sainte-Lucie												1	1			1	1			
Sénégal					1	1	1	2	1			1	1	2	2	3	4			
Sierra Leone										3	3	2	1	3	3	2	1			
Singapour					1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	2	2	2			
Somalie										1	1	1	1	1	1	1	1			
Soudan										1	1	2	1	1	1	2	1			
Sri Lanka					1	1	1	1	1	2	1	1		3	2	2	2			
Pays	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99	95	96	97	98	99
Suède	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	2	2	3	2	3	4	4	6	5	
Swaziland												1	1			1	1	1	1	
Thaïlande									1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Togo									1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Trinité-et-Tobago									1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Tunisie					1	1	1	1	4	3	3	2	2	6	5	5	4	4	4	
Turquie					1	1	1	1	2	1	1	1	2	2	2	2	2	3	5	

	SGA				SSG				D-2				D-1				Total									
	20	21	18	24	23	14	15	14	15	17	72	71	63	64	68	225	222	213	209	207	331	329	308	312	315	
Ukraine											1	1				1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	
Uruguay														1		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3
Venezuela									1							1	1	1	1		1	1	1	1	2	
Yémen																2	2	2	1	1	2	2	2	2	1	1
Yougoslavie											1	1	1	1		1	1	1	1	1	2	2	2	2	1	1
Zambie											1	1	1	1		1	1	1	1		1	1	1	1	1	1
Zimbabwe											1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total partiel	20	21	18	24	23	14	15	14	15	17	72	71	63	64	68	225	222	213	209	207	331	329	308	312	315	
<i>Autre origine</i>																										
Suisse																2	1	1	1		2	1	1	1	1	1
Total partiel																2	1	1	1		2	1	1	1	1	
<i>Regroupement économique</i>																										
Pays en développement	9	11	8	12	11	11	10	10	11	12	30	28	25	29	30	115	107	99	96	98	165	156	142	148	151	
Autres pays	11	10	10	12	12	3	5	4	4	5	42	43	38	36	39	112	116	115	113	109	168	174	167	165	165	
Total général	20	21	18	24	23	14	15	14	15	17	72	71	63	65	69	227	223	214	209	207	333	330	309	313	316	